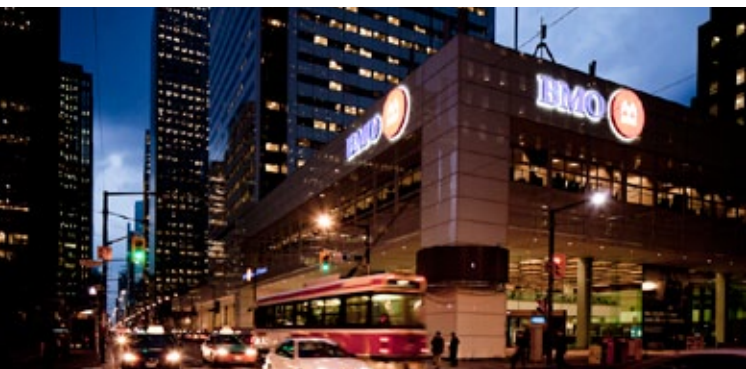




Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle 2012



Nous travaillons dur pour gagner et garder la confiance sur laquelle reposent nos activités. Et nous entretenons cette confiance en respectant des valeurs fondamentales telles que l'intégrité et la transparence.

Table des matières

À propos du présent rapport	2
Message du chef de la direction	3
Message du président du Conseil de la durabilité de BMO	4
Ce que nous sommes	5
Contribution à l'économie	6
Importance relative des enjeux et engagement des parties prenantes	7-8
Tableau de performance ESG de BMO	9
Faits saillants 2012	10-14
Index GRI	
Profil de l'organisation (1.1-4.17)	15-21
Indicateurs de performance	
Produits et services	22
Économie	23-24
Environnement	24-27
Société : Pratiques de travail	27-30
Société : Droits de la personne	30-32
Société : Société	32-33
Société : Responsabilité du fait des produits	33-35
Déclaration annuelle de la Banque de Montréal	36-45
Déclaration annuelle de la Société hypothécaire Banque de Montréal	46
Prix et reconnaissance	47
Glossaire	48-50
Déclaration d'assurance externe	51-52



Le présent rapport décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos clients, nos investisseurs, l'économie et la société.

À propos du présent rapport

Le Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et Déclaration annuelle 2012 de BMO Groupe financier décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos clients, nos investisseurs, l'économie et la société. La Déclaration annuelle donne un aperçu de certains aspects des contributions de la Banque de Montréal et des autres entités de son groupe établies au Canada à l'économie et à la société canadiennes. La Banque se conforme ainsi aux règlements sur la déclaration annuelle [paragraphe 459.3(1) de la *Loi sur les banques* (Canada)] du gouvernement fédéral du Canada.

Le rapport couvre notre exercice 2012 (du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012) pour nos activités au Canada et aux États-Unis, que nous appelons plus loin nos opérations en Amérique du Nord. Sauf indication contraire, tous les montants indiqués sont en dollars canadiens et l'information contenue dans le présent rapport est en date du 31 octobre 2012.

Cadre de communication de l'information

La Global Reporting Initiative (GRI) est le cadre de communication de l'information en matière de développement durable le plus utilisé au monde. Nous utilisons le cadre de communication de l'information GRI depuis 2005. En plus de nous guider dans la manière de mesurer nos progrès, il permet à nos parties prenantes de comparer plus facilement notre rendement à celui de nos pairs. Cette année encore, nous avons utilisé la version G3.1 des lignes directrices et le Supplément sectoriel « Services financiers », et nous avons établi un rapport GRI de niveau B+.

Assurance externe

BMO a confié à KPMG la mission d'effectuer l'audit de ses états financiers et, pour la première fois, de fournir une assurance sur certaines données en matière de développement durable qui figurent dans le Rapport ESG. On trouve le rapport d'audit des états financiers établi par KPMG aux pages 117 et 118 du Rapport annuel 2012 et son rapport d'assurance concernant certains indicateurs de rendement aux pages 51 et 52 du Rapport ESG 2012. Dans le présent document, le symbole ▲ indique les données ayant fait l'objet de la mission d'assurance.

KPMG est indépendant de la Banque au sens des règles de déontologie et des codes d'éthique des divers organismes professionnels comptables des provinces canadiennes, et en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières, notamment en vertu du règlement Qualifications and Reports of Accountants.

Vue d'ensemble

Pour vous donner une vue d'ensemble de notre performance en matière de développement durable, le présent rapport renvoie aux documents suivants, affichés sur notre site Web, qui contiennent d'autres renseignements rendus publics :

- Notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2012 (NA)
www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relations-avec-les-investisseurs/rapports-annuels
- BMO Groupe financier – 195^e rapport annuel – 2012 (RA)
www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/notre-approche/presentation-de-l-1%27information
- Site Web Responsabilité sociétale www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/accueil

Remarque : Le document Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction sera disponible sur notre site Web le 15 mars 2013.



Message du chef de la direction

William A. Downe
Président et chef de la direction

Notre engagement envers le développement durable

Les 46 000 personnes qui, ensemble, forment cette organisation partagent une vision commune, celle d'être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Ce document – qui réunit notre *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* et la *Déclaration annuelle 2012 de BMO* – présente en détail nos efforts pour atteindre cet objectif, en décrivant non seulement ce que nous faisons pour nos clients, mais aussi comment nous le faisons.

Pour mériter le droit de guider financièrement plus de 12 millions de clients – qu'il s'agisse d'enfants d'âge scolaire gérant leur premier compte d'épargne ou de grandes entreprises d'envergure internationale – nous devons avant tout gagner et conserver leur respect et leur confiance dans nos réalisations en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Agir conformément aux principes du développement durable exige une prise de conscience et un engagement de la part des entreprises et des gens qui y travaillent. Cela veut dire favoriser le développement d'une culture d'entreprise dans laquelle le désir de faire ce qui est bien devient une seconde nature, les valeurs et les attentes étant clairement énoncées et les normes scrupuleusement respectées. C'est ce que nous avons fait : nos valeurs sont bien établies et appliquées partout, il n'y a pas de zone d'ombre à BMO.

Ce rapport fait état de deux autres engagements importants envers le développement durable, que BMO prend au sérieux : l'innovation et la transparence. Cette année, nous avons ajouté un Tableau de performance ESG, que vous trouverez à la page 9. Cette fiche fournit des détails sur les

mesures qui comptent le plus pour nos parties prenantes, présentées avec des données annuelles comparatives. Dans les prochains rapports, nous continuerons à présenter cette liste et à l'adapter en fonction de l'évolution des domaines d'intérêt, afin qu'elle demeure toujours pertinente.

Le rapport de cette année intègre également une validation limitée de certains indicateurs de performance par KPMG. En utilisant les résultats d'une évaluation de la préparation – effectuée par KPMG en 2011 – comme guide pour la divulgation de notre information, nous faisons un pas de plus vers la réalisation de notre promesse d'agir avec plus de rigueur et de transparence. Objectivement, nous approfondissons constamment notre compréhension de ce qu'est une bonne entreprise – dans tous les sens du terme. Le Rapport sociétal de la Banque, qui sera publié plus tard cette année, montre comment la Banque mène ses activités et met ses principes en pratique.

J'espère qu'en lisant ces pages, vous y verrez une banque qui s'efforce d'offrir une expérience client exceptionnelle et un rapport qui montre de façon concluante que l'importance que BMO accorde au développement durable découle d'un engagement continu.

William A. Downe



Message du président du Conseil de la durabilité de BMO

Simon Fish

Vice-président à la direction et conseiller général,
et président du Conseil de la durabilité de BMO

Savoir remplir nos engagements

Je suis heureux de vous présenter notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle 2012.

Pour bien remplir nos engagements, il faut savoir gérer les répercussions d'ordre environnemental, social et de gouvernance de nos activités tout en créant de la valeur pour nos clients, les investisseurs, l'économie et la société.

Tout ce que nous faisons et toutes les décisions que nous prenons peuvent nous faire gagner ou perdre la confiance d'autrui, et avoir des conséquences sur notre réussite à long terme. Nous savons qu'il est important de tenir compte des besoins de nos parties prenantes tout en poursuivant nos stratégies commerciales. Pour réaliser nos priorités stratégiques, nous devons attirer et conserver un personnel talentueux et diversifié, soutenir les collectivités où nous vivons et travaillons, et y investir, et nous préoccuper des enjeux sociaux et des risques à l'échelle mondiale qui pourraient avoir une incidence sur la façon dont nous faisons des affaires.

Cette année, nous avons réalisé des progrès sur plusieurs points :

- le Conseil d'administration de BMO a adopté une politique en matière de diversité au sein du Conseil, qui prévoit notamment que les femmes comme les hommes représentent au moins un tiers des membres du Conseil;
- nous avons reconquis la première position parmi les institutions financières canadiennes quant à la représentation des femmes au sein de la haute direction; nous visons à ce que les femmes comptent pour 40 % des membres de la haute direction d'ici à la fin de 2016;
- nous avons acheté 115 213 mégawattheures d'électricité renouvelable à 100 % dans le cadre d'un contrat de trois ans;
- BMO est un chef de file en matière de financement et de prestation de conseils stratégiques à ses clients du secteur de l'énergie renouvelable;
- nous avons élaboré une stratégie visant à améliorer les connaissances financières des Canadiens et des Américains de tous les niveaux de revenu;
- nous avons augmenté les investissements ayant pour but de soutenir l'essor des petites entreprises, le développement de nouveaux établissements d'enseignement, la disponibilité accrue de logements abordables de qualité et des projets ciblés d'immeubles commerciaux communautaires aux États-Unis.

Après la lecture de ce rapport, je vous invite à nous faire part de vos commentaires en nous écrivant à l'adresse sustainability@bmo.com

Simon Fish



Nous comptons plus de 12 millions de clients, plus de 46 000 employés (équivalent temps plein) et environ 1 570 succursales bancaires au Canada et aux États-Unis.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817 sous le nom de Banque de Montréal, BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés établi en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 525 milliards de dollars et d'un effectif de plus de 46 000 employés, BMO offre à plus de 12 millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires.

Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada, par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, Services de banque privée de BMO, BMO Gestion d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales.

Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, une société de services financiers intégrés établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Le 5 juillet 2011, BMO Groupe financier a annoncé l'acquisition de Marshall & Ilsley Corporation (M&I), une société établie à Milwaukee. M&I a fusionné avec Harris Bank pour former BMO Harris Bank N.A, une société membre de BMO Groupe financier. L'intégration des plateformes bancaires des deux sociétés a été achevée le 8 octobre 2012, et toutes les succursales de détail aux États-Unis exercent désormais leurs activités sous la bannière BMO Harris Bank.

Pour en savoir plus : www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relations-avec-les-investisseurs/ce-que-nous-sommes

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à générer un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Nos priorités stratégiques

1. Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.
2. Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.
3. Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.
4. Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.
5. S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.



En 2012, nous nous sommes procuré pour plus de trois milliards de dollars de biens et services auprès de nos fournisseurs privilégiés en Amérique du Nord.

Contribution à l'économie

Nous créons de la richesse de diverses façons. Voici quelques exemples de la valeur économique directe que BMO a générée et distribuée au cours de l'exercice :

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable a progressé de 35 %, ou de 1,1 milliard de dollars. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 25 %, ou de 0,8 milliard de dollars.

Revenus

Les revenus comptables se sont accrus de 2,2 milliards de dollars, ou de 16 %, après avoir augmenté de 14 % en 2011. Les revenus ajustés ont progressé de 1,3 milliard de dollars, ou de 10 %. Ces vigoureux taux de croissance reflètent les avantages tirés de l'acquisition de M&I et la croissance interne.

Charges fiscales et impôts

Les charges fiscales et les impôts ont totalisé 1 521 millions de dollars. Cette somme comprend les retenues salariales, l'impôt foncier, l'impôt provincial sur le capital, la taxe d'affaires, la taxe de vente harmonisée, la TPS et les autres taxes de vente, ainsi que les charges fiscales diverses. Pour connaître la ventilation annuelle des charges fiscales et des impôts, reportez-vous au tableau 8, Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus, à la page 105 du [Rapport annuel 2012](#).

Valeur pour les actionnaires

En 2012, le rendement des capitaux propres (RCP) sur une base comptable s'est accru de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'exercice 2011 et le RCP ajusté a diminué de 0,5 point de pourcentage. Il s'est produit une hausse appréciable du bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires, ainsi qu'une augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour obtenir plus de renseignements sur nos résultats financiers, consultez notre [Rapport annuel 2012](#) et suivez le lien [Relations avec les investisseurs](#) de notre site Web.

Remarque : Les résultats ajustés dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 98 du [Rapport annuel 2012](#).

Emploi

Notre organisation compte plus de 46 000 employés (équivalent temps plein). En 2012, la rémunération totale versée aux employés s'est établie à 5 628 millions de dollars, incluant les salaires, la rémunération au rendement et les avantages sociaux. Pour connaître la ventilation annuelle de la rémunération du personnel, reportez-vous au tableau 8, Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus, à la page 105 du [Rapport annuel 2012](#).

Achat de biens et de services

En 2012, nous nous sommes procuré pour plus de trois milliards de dollars de biens et services auprès de nos fournisseurs privilégiés en Amérique du Nord. De ce montant, environ 2,4 milliards de dollars ont été dépensés au Canada et plus d'un milliard aux États-Unis.

Investissement dans nos collectivités

En 2012, BMO a consacré plus de 87,6 millions de dollars[▲] à des dons et des commandites, ainsi qu'au financement d'événements au Canada et aux États-Unis pour des groupes, des organisations et des programmes qui contribuent à bâtir et à soutenir des collectivités résilientes, énergiques et saines. Pour en savoir plus à ce sujet, suivez le lien [Collectivité](#) de notre site Web.

Charges d'exploitation

Les frais de bureaux et de matériel ont totalisé 1 916 millions de dollars, ce qui comprend les frais liés à la location d'immeubles, aux bureaux, au mobilier, aux agencements, à l'impôt foncier et au matériel informatique et autre. Pour connaître la ventilation annuelle des frais de bureaux et de matériel, reportez-vous au tableau 8, Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus, à la page 105 du [Rapport annuel 2012](#).



Le développement durable consiste à créer de la valeur pour les actionnaires et à agir dans l'intérêt à long terme de nos nombreuses parties prenantes.

Importance relative des enjeux et engagement des parties prenantes

Déterminer ce qui compte le plus

Nous avons établi ce rapport en ayant à l'esprit nos parties prenantes et nous nous sommes penchés sur plusieurs facteurs afin de déterminer quels sujets étaient les plus importants. Nous avons pris en compte les éléments suivants :

- nos priorités stratégiques;
- les sujets qui exigent une gestion active ou un engagement de notre part;
- les préoccupations soulevées par des parties prenantes dans le cadre d'une rétroaction;
- les risques émergents et les occasions nouvelles;
- les enjeux sociétaux émergents;
- les meilleures pratiques démontrées par nos pairs;
- les sujets d'intérêt pour les chercheurs.

Après avoir dressé une première liste de sujets d'importance, nous l'avons ramenée à une poignée de sujets que nous estimions les plus pertinents. Dans l'établissement de rapports sur le développement durable, cette démarche est appelée analyse de l'importance relative. D'après la Global Reporting Initiative, les sujets d'importance sont ceux qui reflètent les impacts économiques, environnementaux et sociaux importants de l'organisation, ou qui influent considérablement sur les évaluations et les décisions des parties prenantes. Cette identification des plus importants sujets d'intérêt pour les parties prenantes ne se limite pas à l'évaluation de l'importance relative de ceux-ci pour les investisseurs aux fins de l'information financière.

Le Conseil de la durabilité de BMO, organe de la direction qui fournit opinions expertes et orientations à l'organisation, joue un rôle actif lorsqu'il est question de déterminer l'importance des sujets. Pour établir le rapport 2012, nous nous sommes concentrés sur les sujets étudiés par le Conseil et considérés comme prioritaires.

Nos enjeux importants (par ordre alphabétique)

1. Accès aux services financiers
2. Gouvernance solide
3. Personnel talentueux et diversifié
4. Préoccupations environnementales et sociales
5. Prestation de conseils clairs à nos clients
6. Réduction de notre impact sur l'environnement
7. Soutien aux collectivités où nous habitons et travaillons

Engagement des parties prenantes

Les parties prenantes de BMO comprennent les clients, les actionnaires, les employés, les organismes de réglementation, les fournisseurs, les partenaires communautaires, les organisations non gouvernementales (ONG) et les analystes. Nous interagissons avec ces groupes à divers égards et bien que les besoins et les intérêts de chacun d'entre eux soient différents, nous apprenons de nos échanges avec eux et nous utilisons leur rétroaction pour enrichir nos activités et notre apport global à la société. Nous expliquons ci-dessous comment nous entretenons le dialogue avec les trois groupes les plus importants.

Clients

Nous offrons à nos clients divers mécanismes de rétroaction : de vive voix, par téléphone, en ligne ou par écrit. Notre processus détaillé de règlement des différends est décrit dans notre site Web; on peut y trouver les coordonnées des divers groupes d'exploitation, de l'ombudsman de BMO Groupe financier, de l'ombudsman des services bancaires et d'investissement, d'autres services d'ombudsman ainsi que de divers organismes de réglementation et commissions provinciales des valeurs mobilières. Pour nos clients américains, notre site Web contient une liste des personnes-ressources de chacun de nos groupes d'exploitation aux États-Unis. De plus, nous avons créé un lien rapide pour l'envoi de courriels, un sondage en ligne et l'option de conversation interactive.

Le taux de recommandation net (TRN) est la principale mesure de la fidélisation utilisée par BMO. Tout au long de l'année, un fournisseur recueille les opinions que nos clients, particuliers comme entreprises, ont de nous et de nos principaux concurrents en effectuant un sondage portant sur leurs expériences et les problèmes auxquels ils ont été confrontés afin d'évaluer la fidélisation dans son ensemble. Les résultats des sondages sur le TRN sont consignés dans un rapport, puis communiqués aux groupes et utilisés dans la planification de mesures visant à améliorer l'expérience client. Durant l'exercice, 260 500 clients au Canada et 88 900 clients aux États-Unis ont été sondés. Après avoir obtenu l'autorisation des clients, les directeurs de succursale tentent de reprendre contact avec ceux qui ont éprouvé un problème lié au service afin de discuter plus en détail de leurs préoccupations.

Actionnaires

La direction communique avec les actionnaires par l'intermédiaire du Rapport trimestriel aux actionnaires, de communiqués de presse, du Rapport annuel et de circulaires de sollicitation de procurations, de rencontres avec de grands actionnaires institutionnels et de notre site Web [Relations avec les investisseurs](#).

En 2012, nous avons élaboré une politique d'engagement des actionnaires. Celle-ci décrit comment le Conseil d'administration communique avec les actionnaires, et comment ceux-ci peuvent communiquer avec le Conseil ou avec la direction de BMO. Les pratiques de BMO en matière de communication de l'information font en sorte que tous les actionnaires reçoivent une information factuelle et exacte en temps opportun. Pour prendre connaissance de la politique, suivez le lien [Gouvernance](#).

Employés

À commencer par le chef de la direction, nous communiquons régulièrement avec les employés de tous les échelons et leur demandons leur rétroaction. Les cadres supérieurs organisent des rencontres locales, tandis que les services et les différentes équipes tiennent régulièrement des réunions. Nous avons aussi un site intranet et des boîtes de réception en ligne où l'on peut aborder des sujets d'intérêt ou soumettre des problèmes ou des suggestions.

Nous avons aussi recours à des sondages pour connaître le point de vue des employés et évaluer leur mobilisation. Notre principal sondage est le Sondage annuel auprès des employés (SAE), qui est accessible en ligne à tous les employés permanents et peut être rempli à l'aide de technologies adaptées. En 2012, 38 932 employés ont répondu au sondage, ce qui correspond à un taux de participation de 83 %▲, soit 1 % de moins que l'année précédente. Les résultats du SAE sont analysés à l'échelle de l'organisation ainsi que par groupe d'exploitation et par service, ce qui permet aux dirigeants d'évaluer les progrès réalisés et d'élaborer des plans d'action pour combler toute lacune.

Les cadres fournissent une assistance professionnelle et une rétroaction continues au moment de rencontres individuelles régulières avec les employés et d'évaluations annuelles du rendement. Ils doivent s'assurer que les employés comprennent bien ce qu'on attend d'eux en leur fixant des objectifs de rendement individuels qui s'harmonisent avec les priorités de la Banque, en leur donnant de la rétroaction et en évaluant leur rendement. Les employés ont également l'occasion de rencontrer leur supérieur de deuxième niveau au moins une fois par année.

Lorsqu'un employé quitte la Banque de son propre chef, nous procédons à un sondage de fin d'emploi. Nous lui posons des questions sur les raisons de son départ et nous lui demandons ses commentaires sur notre degré de réussite dans nos efforts visant à créer une culture fondée sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Taux de participation au Sondage annuel auprès des employés

2012 – 83 %▲

2011 – 84 %

2010 – 85 %

Tableau de performance ESG de BMO

	2012 ¹	2011 ¹	2010 ¹
Environnement			
Financement du secteur de l'énergie renouvelable :			
i. Financement par actions et par emprunts (en milliards de \$)	3,6 \$	–	–
ii. Engagements de crédit (en milliards de \$)	1,6 \$	–	–
Empreinte écologique de nos activités :			
a. Achats d'énergie renouvelable (MWh) [▲]	115 213 ²	115 213 ²	115 213 ²
b. Émissions du domaine 1 (tCO ₂ e)	³	21 151	16 545
c. Émissions du domaine 2 (tCO ₂ e)	³	65 603	48 362
Société			
Employés :			
a. Diversité et inclusion :			
i. Femmes membres de la haute direction au Canada et aux États-Unis (%) [▲]	33	34	33
ii. Employés membres des minorités visibles au Canada (en % des postes de cadres supérieurs et de la haute direction) [▲]	21	20	18
iii. Employés membres des minorités aux États-Unis (en % des postes de cadres supérieurs et de la haute direction) [▲]	7	8	9
iv. Personnes handicapées au Canada (en % de l'effectif total) [▲]	2,5	2,4	2,5
v. Employés autochtones au Canada (en % de l'effectif total) [▲]	1,4	1,4	1,4
b. Indice de mobilisation des employés [▲]	75	76	74
c. Taux de roulement :			
i. Canada (%) [▲]	9,8	8,0	–
ii. États-Unis (%) [▲]	11,8	9,2	–
Investissement dans la collectivité :			
a. Dons et commandites (en millions de \$) [▲]	87 629	66 440	54 302
Gouvernance			
Diversité du Conseil d'administration :			
a. Femmes siégeant au Conseil d'administration (%)	33 %	25 %	23,5 %
Conduite :			
a. Formation en matière d'éthique (employés ayant terminé la formation, en %) [▲]	98,8	99,2	–
b. Amendes importantes ou sanctions non pécuniaires pour manquements ⁴	0	–	–
c. Cas de discrimination (selon des organismes externes) [▲]	21	24	20
Légende :			
¹ Exercice (du 1 ^{er} novembre au 31 octobre)	³ Accessible en ligne en juin 2013 à la page Performance environnementale		
² Dans le cadre d'un contrat d'une durée de trois ans	⁴ Une amende est dite « importante » quand sa valeur monétaire dépasse 500 000 \$ ou qu'elle est imposée en raison de pratiques commerciales contraires à l'éthique, de l'avis d'un organisme de réglementation.		
– Renseignements non publics	[▲] Assurance des données fournie par une organisation externe en 2012 (La déclaration d'assurance de KPMG se trouve aux pages 51 et 52.)		



Les *Principes fondamentaux* définissent les règles et les politiques qui guident nos interactions avec nos clients, nos fournisseurs, d'autres parties prenantes et nos collègues.

Faits saillants 2012

Gouvernance solide

Nous travaillons dur pour gagner et garder la confiance sur laquelle reposent nos activités. Et nous entretenons cette confiance en respectant des valeurs fondamentales telles que l'intégrité et la transparence. Nous y parvenons en appliquant les normes les plus élevées de gouvernance et en adhérant à un code rigoureux de conduite et d'éthique intitulé *Principes fondamentaux*. Pour consulter notre code de conduite, suivez le lien [Code de conduite](#).

Les *Principes fondamentaux* définissent les règles et les politiques qui guident nos interactions avec nos clients, nos fournisseurs, d'autres parties prenantes et nos collègues. Chaque année, tous les employés permanents, temporaires et contractuels, les cadres et les dirigeants suivent une formation obligatoire sur la conformité éthique et réglementaire, qui porte entre autres sur les *Principes fondamentaux*. En 2012, 98,8 %[▲] de tous les employés avaient suivi la formation en ligne au 30 juin. La formation fait appel à des scénarios réalistes pour transmettre aux employés les directives claires dont ils ont besoin pour comprendre ce qui est juste, équitable et légal. Les autres éléments de cette formation sont les suivants :

- Sécurité de l'information et protection des renseignements personnels
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes
- Santé et sécurité
- Accessibilité à BMO.

Une bonne gouvernance est importante. Elle nous aide non seulement à mieux gérer nos activités, mais favorise également la prise de décision efficace. En tant qu'émetteur canadien assujéti, dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, la Banque observe des pratiques de gouvernance qui satisfont aux règles pertinentes adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, aux règles pertinentes de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, ainsi qu'aux dispositions de la loi américaine Sarbanes-Oxley de 2002, ou à des normes plus strictes. Pour de plus amples renseignements, voir l'Énoncé des pratiques en matière de gouvernance dans la [Circulaire de sollicitation de procurations](#) de la direction.

Le Conseil d'administration de BMO a adopté, en mai 2012, une politique en matière de diversité au sein du Conseil. Un des objectifs établis consiste à ce que les femmes comme les hommes représentent au moins un tiers des membres du Conseil. En date du 31 octobre 2012, 33 % des membres du Conseil d'administration étaient des femmes, proportion qui dépasse le seuil de 25 % fixé par Catalyst Canada pour 2017.

BMO dispose de politiques et de processus bien établis en ce qui a trait à la conformité aux lois et aux règlements dans tous les territoires où BMO, ses filiales ou les membres de son groupe exercent leurs activités. Pour connaître nos vues sur les questions qui vont de la lutte contre la corruption à la lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, en passant par la négociation collective, suivez le lien [BMO et les enjeux d'intégrité](#).

D'autres mesures liées à ce sujet important figurent au tableau de performance ESG, à la page 9.

En date du
31 octobre 2012,

33 %

des membres
du Conseil étaient
des femmes,
proportion qui dépasse
le seuil de 25 % fixé
par Catalyst Canada
pour 2017

Prestation de conseils clairs à nos clients

Notre promesse de marque – clarifier les questions d’argent – exprime essentiellement notre capacité de simplifier la prise de décisions financières et de fournir aux clients des solutions et des conseils destinés à répondre à leurs besoins particuliers. Nous utilisons un langage clair et faisons preuve de transparence de manière à ce qu’il soit plus facile pour les clients de faire affaire avec nous.

Nos politiques, processus et normes de conduite reflètent notre engagement à traiter avec nos clients de bonne foi, en toute honnêteté et équité, à observer des normes d’éthique élevées et à régler tous les conflits de manière juste, équitable et transparente.

En ce qui concerne nos activités de gestion de patrimoine, nous avons des politiques qui visent à faire en sorte que les conseils en placement que nous donnons à nos clients et les produits et services que nous leur recommandons sont adaptés à leur situation et conformes à leurs objectifs de placement. Nos politiques exigent que les représentants qui servent nos clients aient la compétence et l’expérience nécessaires pour mener à bien leurs activités et aient une connaissance suffisante des produits et services que nous offrons, de même que des risques qui leur sont associés.

Nous avons aussi des politiques et pratiques rigoureuses qui nous obligent à mener des recherches, à faire des analyses et à obtenir des autorisations à l’égard des produits et services que nous offrons, de façon responsable.

Envisager avec confiance sa situation financière

Nous offrons une vaste gamme d’outils complémentaires conçus pour aider les clients à mieux comprendre leur situation financière et leurs besoins de planification futurs. Pour plus de détails, suivez le lien [Connaissances financières](#).

Une étude économique réalisée pour BMO en 2012 montre clairement qu’il existe un besoin chez les Canadiens et les Américains, quel que soit leur niveau de revenu, d’améliorer leurs connaissances financières. En 2012, nous avons vu une occasion d’apporter une solution à cet égard. Nous avons élaboré une stratégie axée sur le segment parent/jeune. En partenariat avec la Fondation canadienne d’éducation économique, nous avons lancé en janvier 2013 la première phase de notre intervention – « **Parlons argent avec nos enfants** ». Soutenu par BMO, ce nouveau programme offre un moyen simple d’aider les jeunes Canadiens à en apprendre davantage sur les questions d’argent et de finances personnelles.

Accès aux services financiers

Présence dans les collectivités autochtones

L’unité de BMO chargée des services bancaires aux Autochtones, qui a été créée en 1992, contribue à l’autosuffisance économique des collectivités et entreprises autochtones ainsi que des Autochtones eux-mêmes dans l’ensemble du Canada.

Notre Programme de prêts à l’habitation dans les réserves vise à répondre aux besoins spécifiques des membres des Premières nations et à leur fournir la possibilité de posséder leur propre maison en ayant accès à des prêts à l’habitation. Ces prêts sont destinés à la construction ou à l’achat d’une habitation unifamiliale occupée par son propriétaire ou au financement de rénovations majeures à une maison existante.

BMO est un prêteur participant auprès des Premières nations qui sont admissibles au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations. Ce fonds a été mis sur pied par le gouvernement du Canada et par la Société canadienne d’hypothèques et de logement pour donner aux membres des Premières nations un plus grand accès aux prêts à l’habitation dans les réserves et sur les terres octroyées en vertu d’ententes.

BMO offre le **programme de bourses d’études et de stages Ron Jamieson** pour les Autochtones en l’honneur de Ron Jamieson, un Mohawk des Six-Nations et ancien premier vice-président, Services bancaires aux Autochtones à BMO. En plus d’obtenir une bourse d’études, les candidats acquièrent de l’expérience dans le cadre d’un stage d’été rémunéré à BMO susceptible de mener à un poste permanent.

Nous accordons notre soutien à Indspire, autrefois connue sous l’appellation Fondation nationale des réalisations autochtones ou FNRA. Cet organisme national autochtone sans but lucratif distribue chaque année plus de 6 millions de dollars en bourses d’études et de perfectionnement d’études.

Soutenir les nouveaux arrivants

Nous avons conçu des produits et services pour répondre aux besoins uniques des nouveaux immigrants. Notre programme **Nouveaux arrivants au Canada** comprend un programme de services bancaires gratuit pendant un an, la location sans frais d’un petit compartiment de coffre ou un rabais sur la location d’un plus gros compartiment, ainsi que la bonification du taux d’intérêt offert sur un placement à terme BMO admissible. Pour obtenir la liste complète des services bancaires offerts aux nouveaux arrivants, visitez le www.bmo.com/nouveauxarrivants.

Nous comprenons les besoins particuliers et les caractéristiques des petites entreprises, et leur avons facilité l’accès à du financement dans le cadre de notre processus d’autorisation de crédit. Nous avons mis en place un nouveau processus pour l’autorisation préalable de cartes de crédit d’entreprise et leur livraison.

1,3 milliard de dollars[▲]

de transactions annuelles avec les clients autochtones

Nous exploitons

14 succursales[▲] de BMO dans des réserves autochtones ou dans des territoires inuits au Canada

65 collectivités[▲]

participant à notre Programme de prêts à l’habitation dans les réserves

Autres circuits de distribution

Au Canada, nous offrons des services gratuits de vidéoconférence dans plusieurs régions rurales et éloignées qui permettent de mettre les clients en contact avec des planificateurs financiers, des conseillers bancaires – Petites entreprises, des directeurs – Comptes d'entreprise, des spécialistes – Dépôts d'entreprises et des conseillers en placement de BMO Nesbitt Burns.

Les clients continuent d'apprécier la commodité des Services mobiles BMO, l'adoption de ces services ayant augmenté de 160 % en 2012. L'utilisation du circuit des services mobiles a augmenté, elle aussi, le nombre de transactions s'étant accru en moyenne de 30 % d'un trimestre à l'autre durant l'exercice financier. Le service Alertes BMO a également élargi ses activités cette année en ajoutant, en août, une Alerte relevé en ligne sans frais. La commodité d'avis automatisés concernant des transactions, la sécurité ou des relevés a été confirmée par nos clients, puisque le nombre d'alertes envoyées quotidiennement a augmenté de 117 % au cours de l'exercice financier.

Personnel talentueux et diversifié

C'est la force des employés qui inspire la vision d'une entreprise. BMO tire sa force du talent et de la créativité remarquables de ses employés et de leur engagement à offrir tous les jours une expérience client exceptionnelle.

Nous avons établi quatre grandes priorités pour la gestion des talents : une culture axée sur les talents, la mobilisation de nos employés, la création d'occasions de croissance et de perfectionnement et la création d'un milieu de travail diversifié et inclusif. L'accent mis sur ces priorités nous aidera à améliorer notre culture et à obtenir un rendement supérieur.

Il est plus important que jamais pour nos leaders de développer une culture axée sur les talents. Nous exigeons d'eux qu'ils attirent, embauchent, évaluent et forment des employés talentueux. Ils doivent inspirer les employés et créer un milieu de travail où chacun peut donner le meilleur rendement possible – et nous les aidons à acquérir les compétences nécessaires à cette fin en leur offrant nos programmes de formation phares en leadership.

Nous voulons que nos employés soient passionnés par leur travail et ravis de travailler à BMO. Il existe en effet un lien étroit entre la mobilisation des employés, la fidélité de la clientèle et la rentabilité de l'organisation. L'indice de mobilisation des employés, tel qu'il est mesuré par notre Sondage annuel auprès des employés, rend compte de résultats favorables pour ce qui est du point de vue des employés sur leur relation avec notre organisation, leur supérieur, leur groupe de travail, leur emploi, leur carrière et nos clients. Cette année, notre indice de mobilisation, tel qu'il figure au tableau de performance ESG, a été de 75 %▲, une baisse de 1 % par rapport à l'an dernier, mais un résultat beaucoup plus élevé que la norme de 67 % en ce qui a trait à la mobilisation des employés pour le secteur des services financiers en Amérique du Nord.

À BMO, les employés ont la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de se perfectionner tout au long de leur carrière, tant au moyen de programmes de formation que d'expériences en milieu de travail. En 2012, nous avons dispensé en moyenne 39 heures de formation par employé ▲, et mis en place de nouveaux outils et de nouvelles ressources pour aider les employés à prendre leur carrière en main avec le soutien de leur supérieur.

La diversité et l'inclusion comptent parmi les valeurs fondamentales de BMO, et font partie intégrante de nos pratiques de gestion des talents. En 2012, nous avons renouvelé notre stratégie en matière de diversité en adoptant des plans d'action pour tous nos groupes d'exploitation. Nous avons notamment amorcé une formation en intelligence culturelle pour les cadres supérieurs, et amélioré nos processus d'évaluation des talents et d'embauche pour assurer un bassin de talents diversifiés. Nous avons récemment reconquis la première position parmi les institutions financières canadiennes quant à la représentation des femmes au sein de la haute direction (en deuxième position en 2011) et avons élaboré des plans de perfectionnement accéléré pour les dirigeantes de BMO les plus prometteuses. Les principales mesures relatives à la diversité et à l'inclusion figurent au tableau de performance ESG, à la page 9.

Préoccupations environnementales et sociales

Les enjeux tels que la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, la biodiversité et les droits des Autochtones sont importants pour nos parties prenantes, pour nos clients et pour nous. Notre politique relative aux enjeux environnementaux et sociaux traite de l'évaluation des risques environnementaux et sociaux que présentent nos clients emprunteurs. Notre cadre de gestion du risque prévoit l'évaluation des répercussions sur l'environnement des activités de nos clients et des industries au sein desquelles ils évoluent. De plus, nous sommes l'un des signataires des Principes de l'Équateur, un cadre volontaire qui a pour but d'évaluer le risque environnemental et social lié au financement de projet.

À BMO, nous ne ménages aucun effort pour contribuer à la résolution des problèmes de cet ordre en aidant les clients qui y font face. Par exemple, BMO est un chef de file en matière de financement et de conseils stratégiques à ses clients du secteur de l'énergie renouvelable. En 2012, nous avons contribué à mobiliser environ 3,6 milliards de dollars sous forme de capitaux propres et empruntés sur les marchés des capitaux pour des entreprises actives dans le

15 milliards de dollars en fonds supplémentaires disponibles pour des prêts aux petites entreprises au Canada

BMO a lancé un **nouveau site de planification financière** offrant outils et ressources afin d'aider les Canadiens à déterminer les mesures qu'ils doivent prendre pour atteindre leurs objectifs financiers

Les cadres actuels de tous niveaux sont davantage responsables d'attirer, de former et de conserver de bons candidats, car il est essentiel d'avoir le bon employé à chaque poste si nous voulons tenir notre **promesse client**

Investissement dans la formation

2012 – 90 615 979 \$▲

2011 – 81 279 327 \$

2010 – 71 382 884 \$

secteur des énergies renouvelables partout en Amérique du Nord. De plus, nous avons joué le rôle de conseiller financier à l'occasion de transactions, dans le domaine des énergies renouvelables, représentant une valeur totale approximative de 3,2 milliards de dollars. Au 31 décembre 2012, nous avons consenti à ce secteur 1,6 milliard de dollars de prêts. Les chiffres ne comprennent que les transactions et les engagements de prêts directement associés aux énergies renouvelables ou aux entités ayant une participation substantielle dans le secteur.

Nous comptons donner une formation ESG supplémentaire aux employés des Marchés des capitaux dès 2013, afin que la compréhension de ces types de risque soit uniforme à l'échelle de la Banque.

Réduction de notre impact sur l'environnement

Dans le souci de réduire notre empreinte écologique, nous avons acheté environ 24 000 mégawattheures d'électricité entièrement renouvelable, soit suffisamment d'électricité pour alimenter 160 succursales ou bureaux au Canada. De plus, nous avons signé un contrat de trois ans visant l'achat de plus de 91 000 mégawattheures d'énergie entièrement renouvelable produite par des éoliennes, ce qui couvre les besoins en électricité de la majorité de nos locaux aux États-Unis. Environ 40 % de l'empreinte écologique produite par les émissions totales de BMO est atténuée par le recours aux énergies renouvelables. Pour connaître les mesures annuelles, consultez notre tableau de performance ESG, à la page 9.

Nous nous sommes fixé un nouvel objectif en 2012 : réduire de 10 % d'ici la fin de l'exercice 2016 les émissions absolues de carbone de l'organisation. Nous utiliserons la même formule dont nous nous étions servis pour atteindre notre objectif de 2010 : réduire et limiter les émissions produites par l'utilisation des transports et de l'énergie; acheter l'électricité de sources d'énergie renouvelables; et acheter des crédits carbone pour compenser les émissions restantes. Le calcul de notre empreinte carbone est compliqué. Au 31 octobre 2012, BMO comptait, à l'échelle mondiale, 2 219 établissements (dont il est propriétaire ou locataire) totalisant 20 308 679 pieds carrés. Nous mesurons les émissions produites par les diverses formes de services publics que nous utilisons (par ex., l'électricité, le gaz naturel, le mazout, le diesel, etc.) ainsi que par toute fuite d'hydrocarbures fluorés et par les déchets transportés dans les sites d'enfouissement. Nous calculons aussi les émissions associées aux moyens de transport terrestre et aérien empruntés par les employés pour des raisons professionnelles.

En 2012, nous nous sommes fixé un objectif quinquennal de réduction de notre consommation de papier de 25 % par rapport à notre niveau de 2011 qui était de 5 866 tonnes. Nous comptons parvenir à ce résultat :

1. en encourageant les clients à adopter nos relevés en ligne;
2. en mettant l'accent sur l'optimisation des processus internes visant à réduire l'utilisation de papier;
3. en invitant les actionnaires à accepter la livraison électronique des documents qui leur sont destinés (par ex. Rapport annuel et Circulaire de sollicitation de procurations de la direction).

Les autres mesures clés relatives à cet enjeu important figurent au tableau de performance ESG, à la page 9.

Soutien aux collectivités où nous vivons et travaillons

Dons

Nos champs d'activité philanthropique sont l'éducation, la santé, les arts et la culture, le développement communautaire, ainsi que les sports. Notre soutien, qui témoigne de nos valeurs, a une incidence positive sur les diverses collectivités que nous servons. En 2012, nous avons versé 55 millions de dollars[▲] en dons à des organismes de bienfaisance à l'échelle mondiale. En voici quelques exemples :

- **L'éducation au service de la Terre** a fait la promotion de l'éducation au développement durable au Canada au moyen de politiques d'information, de l'élaboration d'excellents programmes, de l'appui donné aux enseignants et de l'habilitation des jeunes.
- **Société pour les arts en milieu de santé et Health Arts Society** – Le don de 750 000 \$ fait par BMO a soutenu un programme visant à organiser des concerts dans des établissements de soins de longue durée partout au Canada. C'est ainsi que plus de 1 600 concerts ont été donnés durant l'année à des personnes qui reçoivent des soins, y compris à des personnes âgées et à celles que la maladie ou l'invalidité a isolées.
- **Science World, à Vancouver (Colombie-Britannique)** – BMO a accordé son soutien à l'éducation et à la mobilisation des jeunes en faisant un don de 500 000 \$ à la campagne de financement *Bridging the Science Gap* de Science World pour sa nouvelle salle d'exposition *Our World : BMO Sustainability Gallery*.
- **Programme One Book, One Chicago, par l'entremise de la Chicago Public Library Foundation** – En animant des dizaines de groupes de discussion littéraire un peu partout dans la ville, la bibliothèque publique de Chicago vise à enrichir l'expérience de la lecture pour tout citoyen, quel que soit sa race, son sexe, son âge, son revenu ou le quartier où il habite.

BMO Marchés des capitaux a fait un don de 1,25 million de dollars au programme Action-Éducation, montant équivalent à la totalité des commissions reçues, le 3 octobre 2012, sur la négociation de titres pour les investisseurs institutionnels en Amérique du Nord

- **Jardin botanique de Chicago** – Par l’entremise de différents programmes, le Jardin botanique de Chicago nous apprend à mieux apprécier et à mieux connaître les plantes et la nature, et à en assurer la conservation. Chaque année, le programme Green Youth Farm enseigne à quelque 70 étudiants, âgés de 13 à 18 ans, comment faire pousser et vendre des produits frais, dans ses quatre sites d’agriculture urbaine à Chicago même et dans la périphérie.
- **Working in the Schools (WITS)** fait la promotion de la littératie et de l’amour de la lecture auprès des jeunes de Chicago en leur fournissant un tutorat et un mentorat personnalisés. Depuis 2007, des bénévoles de BMO Harris Bank participent au programme de mentorat WITS Mid Day en travaillant avec des élèves de troisième année, dans les écoles primaires Henson et Tilton. Durant la dernière année scolaire, 60 bénévoles de BMO Harris ont consacré plus 550 heures de mentorat auprès d’élèves.
- Jusqu’à présent, le programme **Action-Éducation** a financé de nombreux organismes de bienfaisance qui offrent des bourses d’études, des bourses de perfectionnement, des programmes de mentorat et des forums sur les stratégies de recherche d’emploi. Le programme a aidé plus de 2 500 étudiants faisant partie des quatre groupes désignés en matière de diversité : les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées et les Autochtones. Nous avons embauché cinq étudiants issus du programme à titre d’employés à plein temps au sein de BMO Marchés des capitaux.

Pour une liste complète de nos dons, suivez le lien [Dons de BMO](#)

Commandites

Nous commanditons de nombreux événements et organismes partout en Amérique du Nord. Non seulement cette pratique contribue-t-elle à nos affaires, mais elle a aussi des retombées positives sur les diverses collectivités que nous servons. Voici quelques-unes des commandites que nous avons accordées en 2012 :

BMO soutient le soccer à tous les niveaux – tant professionnel que communautaire. L’exercice 2012 marque la deuxième année du programme L’équipe de la semaine BMO, qui soutient le soccer juvénile au niveau local.

En 1989, nous sommes devenus un commanditaire fondateur de Jeunesse, J’écoute, le service de consultation téléphonique et en ligne destiné aux jeunes Canadiens. Ce service gratuit, anonyme et confidentiel est offert aux jeunes âgés de 5 à 20 ans partout au Canada, tous les jours 24 heures sur 24.

Notre large partenariat avec le Stampede de Calgary comprend la commandite principale des BMO Farm Family Awards, un prix honorant la contribution des travailleurs de l’industrie de l’agriculture, et de la Journée pour les enfants BMO, événement attirant plus de 25 000 personnes chaque année, au cours duquel crêpes et activités amusantes pour toute la famille sont offertes.

BMO commandite aussi le National Business Book Award, prix annuel décerné à l’auteur d’un livre de tout premier plan sur les affaires, publié au Canada.

Nous commanditons aussi le prix Siminovitch, le prix annuel le plus important au Canada dans le domaine du théâtre, qui récompense metteurs en scène, dramaturges et scénographes.

Pour obtenir plus de renseignements, suivez le lien [Commandites](#).

Bénévolat des employés

Nous encourageons nos employés à participer à des activités de bénévolat et leur accordons notre soutien à cet égard. Le 7 juin 2012 s’est déroulée à l’échelle de l’Amérique du Nord la Journée de bénévolat de BMO qui a réuni 6 500 employés de part et d’autre de la frontière dans un but commun : travailler ensemble afin de donner une chance à tous et d’améliorer la qualité de vie des personnes défavorisées au sein de notre collectivité.

Nous formons un partenariat unique avec Centraide/United Way dont la mission rejoint plusieurs de nos valeurs comme l’équité, l’égalité et l’entraide. Centraide/United Way veille à ce que chaque dollar soit mis à contribution le mieux possible en mettant à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin un fonds d’urgence et en finançant des programmes qui s’attaquent aux problèmes sociaux présents dans nos collectivités.

Soutien des activités des employés

Un record a été établi dans le cadre de la campagne Générosité BMO 2012. Démontrant leur soutien sans réserve, les employés ont fait preuve d’une générosité inégalée par des dons totalisant 13,5 millions de dollars.

En plus de donner aux employés l’occasion de faire du travail caritatif pendant les heures de travail normales, nous unissons nos efforts à ceux des employés dans le cadre du [Programme de subventions aux organismes bénévoles](#) et du [Programme de dons jumelés](#).

D’autres mesures clés, comme le total des dons et commandites, figurent au tableau de performance ESG, à la page 9.

Investissement dans la collectivité

Au cours de l’année civile 2012, BMO Harris Community Investments Group a réalisé 139 818 401 \$ US de nouveaux investissements qui sont venus soutenir l’essor des petites entreprises, le développement de nouveaux établissements d’enseignement, la disponibilité accrue de logements abordables de qualité, ainsi que des projets ciblés d’immeubles commerciaux communautaires.

449 512 \$ versés au
Programme de subventions aux organismes bénévoles

145 359 \$ versés au
Programme de dons jumelés

94 % des employés qui ont participé au Sondage annuel auprès des employés ont indiqué qu’ils étaient tout à fait d’accord pour dire que BMO avait un **impact favorable** sur les collectivités dans lesquelles il est présent

262 442 heures de bénévolat effectuées par les employés

8 719 employés ont fait du bénévolat durant leurs heures de travail normales en 2012



Légende :

CSP – Avis de convocation à l’assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction du 28 février 2013
NA – Notice annuelle pour l’exercice clos le 31 octobre 2012
RA – Rapport annuel 2012 de BMO Groupe financier
Rapport ESG et DA – Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle 2012

Index GRI

Éléments d’information – Profil de l’organisation

Indicateur GRI	Description	Renvoi ou commentaire
Stratégie et analyse		
1.1	Déclaration du décideur du niveau le plus élevé de l’organisation (p. ex., chef de la direction, président du Conseil ou titulaire d’un poste équivalent) sur l’importance du développement durable pour l’organisation et sa stratégie.	Voir la page 3 du présent rapport : Message du chef de la direction.
1.2	Description des principaux impacts, risques et possibilités.	Pour les risques environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG), consulter les sections Risque de réputation et Risque environnemental et social aux pages 91 et 92 du RA.
Profil de l’organisation		
2.1	Nom de l’organisation	Banque de Montréal
2.2	Marques, produits et services principaux.	La Banque de Montréal a adopté une marque unifiée qui lie ensemble toutes les sociétés membres de l’organisation. La Banque de Montréal et ses filiales sont désignées par l’appellation BMO Groupe financier. Dans le cadre du présent rapport, les appellations BMO et BMO Groupe financier désignent la Banque de Montréal et ses filiales. Pour en savoir plus : RA, pages 25, 167 et 168
2.3	Structure d’exploitation de l’organisation, notamment ses principales divisions, entités d’exploitation, filiales et coentreprises.	Les renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales sont fournis à la page 182 du RA. Pour en savoir plus : RA, pages 167 et 168

Profil de l'organisation (suite)

2.4	Emplacement du siège social de l'organisation.	Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), H2Y 1L6 et les bureaux de la haute direction sont situés au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, Toronto (Ontario), M5X 1A1.
2.5	Nombre de pays où l'organisation exerce ses activités, et nom des pays où la présence de l'organisation est importante ou qui sont particulièrement concernés par les questions de développement durable traitées dans le rapport.	Nous exerçons nos activités dans plusieurs pays, mais notre Rapport ESG se limite au Canada et aux États-Unis, que nous appelons aussi nos opérations en Amérique du Nord. Pour en savoir plus : RA, pages 167 et 168, et page 182
2.6	Nature du capital et forme juridique.	La Banque de Montréal est une banque canadienne de l'annexe I et une société ouverte inscrite à la cote des Bourses de Toronto et de New York. Les actions sont détenues par un vaste bassin de particuliers et d'investisseurs institutionnels. Pour en savoir plus : RA, page 182
2.7	Marchés desservis (situation géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires).	RA, pages 167 et 168
2.8	Taille de l'organisation.	Au 31 juillet 2012, BMO était la quatrième banque à charte au Canada lorsqu'on tient compte de l'actif, des capitaux propres et de la capitalisation boursière. BMO offre, directement et par l'entremise de bureaux, de succursales et de filiales au Canada et à l'étranger, une gamme étendue de services et de produits financiers, dont des services de crédit. Au 31 octobre 2012, BMO comptait plus de 12 millions de clients, environ 46 000 employés (équivalent temps plein), exploitait quelque 1 570 succursales bancaires au Canada et aux États-Unis, et était présent sur les principaux marchés des capitaux et dans les principales zones commerciales du monde par l'intermédiaire de nos bureaux dans 24 autres territoires, y compris les États-Unis. Pour en savoir plus : RA, pages 8 et 9, 36 à 38, ainsi que 167 et 168.
2.9	Changements importants en ce qui concerne la taille, la structure ou le capital de l'organisation au cours de la période visée par le rapport.	RA, pages 26 et 27, 34 et 35, ainsi que 147 à 149
2.10	Prix reçus au cours de la période visée par le rapport.	Prix et reconnaissance

Paramètres du rapport

3.1	Période visée par le rapport (exercice ou année civile).	Nos documents NA, RA, CSP et Rapport ESG et DA couvrent l'exercice clos le 31 octobre (du 1 ^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012).
------------	--	--

Paramètres du rapport (suite)

3.2	Date du dernier rapport.	Rapport de développement durable et Déclaration annuelle 2011
3.3	Fréquence de production des rapports (annuelle, tous les deux ans, etc.).	Nous publions nos rapports chaque année.
3.4	Ressource à laquelle s'adresser pour tout renseignement sur le rapport et son contenu.	Pour tout renseignement sur nos activités et notre performance en matière d'ESG : sustainability@bmo.com
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport.	Consulter les pages 6 à 8 du présent rapport, Importance relative des enjeux et engagement des parties prenantes.
3.6	Périmètre du rapport (pays, divisions, filiales, installations louées, coentreprises, fournisseurs).	À moins d'indications contraires, les renvois et commentaires du présent rapport portent sur nos activités au Canada et aux États-Unis.
3.7	Indication des limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport.	Aucune.
3.8	Principes de présentation de l'information sur les coentreprises, filiales, installations louées, activités externalisées et autres entités susceptibles d'avoir une incidence importante sur la comparabilité des données d'une période à l'autre ou entre organisations.	RA, pages : 35, 98-99, 124 à 126, ainsi que 148 et 149 Nos calculs de l'empreinte carbone (en ce qui concerne la consommation d'énergie dans nos établissements et les déplacements des employés pour affaires) englobent nos coentreprises (selon notre part des fonds propres), nos filiales et les installations dont nous sommes locataires (en excluant les activités externalisées) pour l'exercice complet. Nos calculs tiennent aussi compte de l'incidence de nos acquisitions entre la date de la transaction et la fin de l'exercice.
3.9	Méthodes de mesure des données et bases de calcul, y compris les hypothèses et méthodes à l'origine des estimations nécessaires à la compilation des indicateurs et d'autres informations présentées dans le rapport.	Les renseignements sur les méthodes de mesure, les bases de calcul et les hypothèses se trouvent dans le glossaire, aux pages 48 à 50. Les méthodes de mesure des données environnementales, de même que les résultats obtenus, sont présentés sur notre site Web.
3.10	Explication de l'incidence de tout retraitement de l'information fournie dans les rapports antérieurs et justification de ce retraitement (p. ex. fusions et acquisitions, changement de l'année ou de la période de référence, modification de la nature des activités ou des méthodes de mesure).	Consulter la page Performance environnementale pour un complément d'information sur les changements apportés aux données sur l'environnement, ainsi que la page 48 pour des explications sur le retraitement des mesures de diversité.

Paramètres du rapport (suite)

3.11	Changements importants par rapport aux années antérieures du champ ou du périmètre du rapport, ou des méthodes de mesure utilisées.	Il n'y a aucun changement important du champ ou du périmètre du rapport, ou des méthodes de mesure utilisées par rapport à la période précédente (exercice 2011). Pour un historique de trois ans de l'évolution des activités, voir la page 4 de la NA.
3.12	Tableau indiquant où se trouvent les éléments d'information requis par la GRI dans le rapport.	Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012.
3.13	Politique et pratiques courantes concernant la validation du rapport par une organisation externe. Si ces renseignements ne figurent pas dans le rapport d'assurance accompagnant le rapport ESG, expliquer la portée et les grandes lignes de l'assurance fournie par l'organisation externe. Expliquer également la relation entre la société qui publie le rapport et l'organisation qui fournit l'assurance.	<p>Les services de KPMG, les auditeurs nommés par les actionnaires de BMO, ont été retenus en 2012, pour la première fois, pour fournir une assurance limitée concernant certains renseignements choisis sur le développement durable qui figurent dans le Rapport ESG. On trouvera le rapport d'audit des états financiers par KPMG aux pages 117 et 118 des États financiers 2012 et son rapport d'assurance limitée sur certains indicateurs de performance choisis aux pages 51 et 52 du présent rapport.</p> <p>KPMG est indépendant de BMO au sens des règles de déontologie et des codes d'éthique des organismes professionnels comptables des provinces canadiennes et de la <i>Securities Act</i> de 1933 aux États-Unis et des règles et règlements connexes. (Voir les commentaires à la page 2 du présent rapport.)</p>

Gouvernance, engagements et dialogue

4.1	Structure de gouvernance de l'organisation, y compris les comités relevant de la plus haute instance de gouvernance ayant la responsabilité de tâches spécifiques comme la définition de la stratégie ou la surveillance de l'organisation.	<p>Le rôle de l'équipe des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) est de cerner et de comprendre les enjeux ESG qui touchent nos activités. L'équipe collabore avec différents secteurs de la Banque en vue de traiter de ces sujets et assure l'élaboration de notre politique générale en matière de responsabilité sociétale et de développement durable, soumise à l'approbation du Conseil d'administration.</p> <p>Formé de dirigeants représentant les différents secteurs de la Banque, le Conseil de la durabilité de BMO assure une fonction d'orientation et de surveillance sur le plan du développement durable. Il se réunit chaque trimestre, et son président relève directement du président et chef de la direction.</p> <p>Notre Conseil d'administration est responsable de la surveillance et de la gouvernance à l'échelle de l'organisation et plusieurs de ses comités ont pour mandat, notamment, de se pencher sur des questions d'ESG. Par exemple, le Comité d'audit et de révision est chargé d'examiner les rapports sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, tandis que le Comité des ressources humaines est responsable des stratégies de maintien de l'effectif et de la rémunération des hauts dirigeants.</p> <p>Pour en savoir plus : Gouvernance en matière de responsabilité environnementale et RA, pages 19 et 20</p>
4.2	Indiquer si le président de la plus haute instance de gouvernance est aussi un membre de la haute direction (et, le cas échéant, préciser sa fonction et les raisons qui justifient ce cumul de fonctions).	Le président du Conseil d'administration n'est pas un membre de la haute direction de BMO.

Gouvernance, engagements et dialogue (suite)

- 4.3** Pour les organisations dotées d'un conseil d'administration unitaire, indiquer le nombre de membres de la plus haute instance de gouvernance qui sont indépendants ou qui ne font pas partie de la haute direction.
- Le Conseil compte 14 membres. Il y a un administrateur dirigeant, William A. Downe, président et chef de la direction de la Banque, et 13 administrateurs indépendants, selon la définition donnée à ce terme dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, et les règles de la Bourse de New York.
- Pour en savoir plus : [Normes de détermination de l'indépendance des administrateurs](#) et NA, page 11
- 4.4** Mécanismes permettant aux actionnaires et aux employés de faire des recommandations ou de proposer des orientations à la plus haute instance de gouvernance.
- Les actionnaires, employés et autres parties intéressées peuvent communiquer par écrit avec le Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son président, à l'adresse suivante : Président du Conseil d'administration, BMO Groupe financier, P.O. Box 1, First Canadian Place, 100 King Street West, Toronto (Ontario), M5X 1A1, Courriel : board.directors@bmo.com
- 4.5** Lien entre la rémunération des membres de la plus haute instance de gouvernance, des cadres supérieurs et des hauts dirigeants (y compris les indemnités de départ) et la performance de l'organisation (y compris sur les plans social et environnemental).
- Le Comité de gouvernance et de mise en candidature du Conseil examine tous les ans la rémunération versée aux administrateurs et la compare à la rémunération versée aux administrateurs du groupe de référence afin de s'assurer qu'elle est concurrentielle et qu'elle tient compte des responsabilités des administrateurs. La rémunération des administrateurs figure aux pages 17 et 18 de la CSP.
- Les politiques et la structure de rémunération de BMO soutiennent sa vision qui consiste à être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Au début de l'exercice, le Comité des ressources humaines du Conseil fixe des cibles qui renforcent les priorités stratégiques et les valeurs de la Banque. À la fin de l'exercice, il évalue la performance de la Banque et des groupes d'exploitation par rapport aux cibles établies, il évalue le rendement individuel en fonction des objectifs établis pour le chef de la direction et les membres de la haute direction, et il octroie des primes de rendement individuelles au chef de la direction et aux membres de la haute direction.
- Pour en savoir plus : CSP, à partir de la page 36
- Sur le plan de la performance environnementale, nous accordons des incitatifs pécuniaires aux responsables de l'environnement et du développement durable, à l'équipe de direction des Affaires immobilières et aux gestionnaires d'installations. Pour en savoir plus : [Réponse de BMO au Carbon Disclosure Project](#)
- 4.6** Processus en place pour permettre à la plus haute instance de gouvernance de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêts.
- Afin d'assurer un processus de prise de décision éthique et indépendant, nous avons établi un protocole permettant de déterminer si un administrateur est en conflit d'intérêts et de régler cette question. Les administrateurs ou les membres de la haute direction qui ont un intérêt important dans une question portée à l'attention du Conseil ne sont pas autorisés à recevoir les documents distribués par le Conseil, à assister aux discussions ou à participer à un vote portant sur cette question.
- Pour en savoir plus : CSP, page 26 (Code de conduite)

Gouvernance, engagements et dialogue (suite)

4.7	Processus de détermination des compétences et des connaissances que les membres de la plus haute instance de gouvernance doivent posséder pour orienter la stratégie de l'organisation face aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.	Le Comité de gouvernance et de mise en candidature du Conseil d'administration détermine les compétences que le Conseil doit posséder, évalue les compétences des membres actuels du Conseil et trouve et recommande des candidats appropriés à la fonction d'administrateur. Cette évaluation permet de déterminer si le Conseil a besoin de nouveaux administrateurs. Les candidats potentiels sont présélectionnés en fonction de plusieurs critères, dont l'éthique, l'intégrité, l'étendue de l'expérience, le jugement en affaires, les champs de compétence, les conflits possibles et leur capacité à consacrer suffisamment de temps et d'engagement à leurs fonctions d'administrateur. Nous tenons également compte de la diversité des profils, de la répartition hommes femmes et de la distribution géographique. La politique concernant le vote majoritaire relativement à l'élection des administrateurs est décrite aux pages 4 et 5 de la CSP.
4.8	Énoncés de mission ou de valeurs, codes de conduite et principes élaborés à l'interne, concernant la performance économique, environnementale et sociale, et bilan de leur mise en application.	Les <i>Principes fondamentaux</i> constituent un code de conduite et d'éthique détaillé qui incite nos administrateurs, dirigeants et employés à prendre des décisions et à adopter des comportements éthiques. Chaque année, tous les administrateurs, dirigeants et employés doivent signer une attestation indiquant qu'ils ont lu et compris les <i>Principes fondamentaux</i> et qu'ils les ont respectés. Nous avons mis en place un programme d'apprentissage en ligne pour les nouveaux employés, et tous les employés doivent passer un test en ligne sur les <i>Principes fondamentaux</i> . Pour en savoir plus : Notre engagement
4.9	Procédures définies par la plus haute instance de gouvernance pour surveiller la manière dont l'organisation détermine et gère sa performance économique, environnementale et sociale, y compris les risques et les occasions pertinents, ainsi que l'adhésion ou la conformité aux normes, codes de conduite et principes acceptés à l'interne.	Voir les indicateurs 4.1 et 4.8.
4.10	Processus d'évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance, particulièrement au point de vue économique, environnemental et social.	Chaque année, les administrateurs répondent à un sondage et rencontrent le président du Conseil dans le cadre d'une entrevue individuelle. Chaque administrateur évalue la contribution de ses pairs en fonction des normes établies pour les fonctions d'administrateur. Le Comité de gouvernance et de mise en candidature évalue le président du Conseil en sollicitant des commentaires de chaque membre du Conseil d'administration. Chaque comité du Conseil et chaque président de comité sont évalués séparément. Pour en savoir plus : CSP, page 27
4.11	Position et pratiques de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution.	Nous sommes exposés aux divers risques que pose la conduite de nos affaires, et une gestion des risques rigoureuse est intégrée à nos activités. Notre cadre de gestion des risques vise à assurer une surveillance appropriée et indépendante des risques dans l'ensemble de l'organisation, ce qui contribue à maintenir notre avantage concurrentiel et à assurer la stabilité de notre organisation. Pour en savoir plus : RA, à partir de la page 75

Gouvernance, engagements et dialogue (suite)

4.12	Chartes, principes ou autres initiatives externes en matière économique, environnementale ou sociale, auxquels l'organisation adhère ou donne son aval.	Affiliations et associations
4.13	Adhésion à des associations (telles que des associations sectorielles) ou à des organismes de pression nationaux ou internationaux.	Affiliations et associations
4.14	Liste des parties prenantes avec lesquelles l'organisation entretient un dialogue.	<p>L'engagement des parties prenantes est une pratique ancrée dans tous les secteurs de BMO. Nous recherchons la rétroaction dans tous nos circuits de distribution qui permettent un contact direct avec la clientèle; nous facilitons la tâche aux actionnaires qui désirent exprimer leurs préoccupations, et nous offrons à nos employés des occasions de donner leurs commentaires. Nous utilisons les médias sociaux pour entretenir des relations avec nos parties prenantes, participons à des tables rondes avec nos collègues et sommes des membres actifs de diverses associations sectorielles et communautaires.</p> <p>Liste des parties prenantes : Clients Collectivités Employés Actionnaires Organismes de réglementation Organisations non gouvernementales (ONG) Fournisseurs</p> <p>Pour en savoir plus : pages 7 et 8 du présent rapport : Importance relative des enjeux et engagement des parties prenantes</p>
4.15	Critères utilisés par l'organisation pour déterminer les parties prenantes et choisir celles avec qui engager un dialogue.	Voir l'indicateur 4.14
4.16	Démarche de dialogue et fréquence des dialogues par type et par groupe de parties prenantes.	Voir l'indicateur 4.14
4.17	Principales questions et préoccupations soulevées lors des consultations avec les parties prenantes, et manière dont y répond l'organisation, notamment dans l'information qu'elle communique.	Voir les pages 7 à 8 du présent rapport : Importance relative des enjeux et engagement des parties prenantes

Indicateurs de performance

Indicateur
GRI

Description

Renvoi ou commentaire

Impact des produits et services

FS1	Politiques comprenant des éléments environnementaux et sociaux précis applicables aux secteurs d'activité.	Le risque environnemental et social comprend la menace d'effets défavorables sur l'environnement naturel par les émissions, les déchets et la dégradation des ressources, et les risques pour les moyens d'existence, la santé et les droits des collectivités et leur patrimoine culturel découlant des activités commerciales d'un client et des opérations de financement de BMO. L'existence de risques environnementaux et sociaux n'empêche pas la Banque d'offrir du financement à un emprunteur. Nous avons des politiques internes qui s'appliquent à nos activités auprès des entreprises et des marchés des capitaux pour nous conseiller sur la manière de repérer, de gérer et d'atténuer le risque environnemental et social dans les transactions de financement. Ces politiques sont réévaluées périodiquement et approuvées par les dirigeants du secteur de la gestion des risques.
FS2	Méthode d'évaluation et d'examen du risque environnemental et social dans les secteurs d'activité.	Une diligence raisonnable est exercée par le secteur d'activité pour nous permettre de déterminer si les risques sociaux et environnementaux présents sont importants. Les conclusions qui se dégagent de cet exercice sont consignées dans la demande de transaction soumise à la Gestion des risques aux fins d'approbation. Ce sont surtout les industries dont les activités peuvent nuire à l'environnement qui présentent le plus de risques pour nous. Nous avons repéré plus de 50 secteurs industriels que nous soumettons à une diligence raisonnable environnementale plus stricte. Nous évaluons les risques sociaux en fonction de la capacité d'un client à gérer les risques liés à la réglementation et les autres risques liés aux parties prenantes, ainsi que les questions requérant la consultation des peuples autochtones. Des questions de diligence raisonnable spécifiques liées à ces deux aspects sont décrites dans nos politiques de financement.
FS3	Processus de surveillance de la mise en œuvre et de la conformité aux exigences environnementales et sociales prévues dans les ententes ou les transactions avec les clients.	Les exigences sociales et environnementales précisées dans les ententes sont contrôlées de la même façon que les autres exigences à l'égard des transactions.
FS4	Processus d'amélioration des compétences du personnel en matière de mise en œuvre des politiques et procédures environnementales et sociales.	Les dernières versions de nos politiques sont distribuées à tous les employés visés et, au besoin, une sensibilisation plus particulière au cas par cas, ou point par point, se fait avec l'aide des décideurs clés. Nous prévoyons offrir la formation en gestion du risque environnemental et social à tous les nouveaux employés des Marchés des capitaux en 2013.
FS5	Interactions avec les clients, les entités détenues et les partenaires commerciaux concernant les risques environnementaux et sociaux et les occasions dans ce domaine.	Nous faisons équipe avec nos clients et nos fournisseurs pour comprendre et gérer les risques d'ordre social et environnemental, et pour saisir les occasions d'affaires. Il en va de même pour nos services aux entreprises et grandes entreprises lorsque les clients ont besoin de financement pour profiter d'occasions d'affaires comportant un volet environnemental.
FS9	Portée et fréquence des audits d'évaluation de la mise en œuvre des politiques environnementales et sociales et des procédures d'évaluation des risques.	La gestion des risques environnementaux et sociaux est intégrée à nos processus de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Notre fonction d'audit interne effectue d'abord périodiquement des audits de toutes les unités de la Banque. On vérifie la conformité aux politiques pertinentes en matière de risque environnemental et social.

Économie

DMA
(Approche
de gestion)

Économie

En tant qu'institution financière nord-américaine de premier plan, BMO a pour mandat d'offrir le financement d'occasions d'affaires, de créer de la richesse et de maximiser le rendement des capitaux propres. De plus, en tant qu'organisation importante, nous apportons une contribution vitale à la prospérité économique au profit de nos clients, de nos employés et de nos collectivités. Les revenus produits par BMO servent à plusieurs fins : rémunération des employés, achat de biens et de services, versement de dividendes aux actionnaires, soutien d'activités de bienfaisance et paiement d'impôts et de taxes.

Pour en savoir plus : Page 6 du présent rapport et [Collectivité](#)

EC1

Valeur économique directe générée et distribuée, incluant les revenus, charges d'exploitation, rémunération des employés, dons et autres investissements dans la collectivité, bénéfiques non répartis et versements aux apporteurs de capitaux et aux ordres de gouvernement.

En 2012, BMO a consacré plus de 87,6 millions de dollars▲ à des dons et des commandites, ainsi qu'au financement d'événements au Canada et aux États-Unis pour des groupes, des organismes et des programmes qui contribuent à bâtir et à soutenir des collectivités résilientes, énergiques et saines.

Pour une ventilation des dépenses comme la rémunération du personnel, les bureaux et le matériel ainsi que les charges fiscales et impôts, consulter le RA à la page 105 (Tableau 8).

EC2

Conséquences financières et autres risques et occasions que présentent les changements climatiques pour les activités de l'organisation.

Nous déclarons dans notre réponse au Carbon Disclosure Project comment nous nous acquittons de notre rôle relativement aux changements climatiques.

Pour en savoir plus : [Réponse de BMO au Carbon Disclosure Project](#)

EC3

Couverture des obligations de l'organisation au titre des régimes à prestations déterminées.

Nous offrons des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages sociaux futurs à certains employés actuels et retraités admissibles du Canada et des États-Unis. Nous offrons des régimes de retraite à cotisations déterminées aux employés de certaines de nos filiales.

Pour en savoir plus : RA, pages 160 à 164

EC4

Subventions et aides publiques substantielles.

Aucune.

EC6

Politique et pratiques d'approvisionnement local et proportion des achats réalisés auprès de fournisseurs locaux sur les principaux sites d'exploitation.

Au Canada et aux États-Unis, nous considérons comme fournisseurs locaux ceux dont l'entreprise est établie en Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 2012, nous nous sommes procuré pour plus de trois milliards de dollars de biens et services auprès de nos fournisseurs privilégiés en Amérique du Nord. La prestation de produits et de services de la meilleure qualité, au meilleur prix et dans les meilleurs délais sont les critères qui déterminent le choix des fournisseurs. Nous avons mis en place une méthode d'approvisionnement durable exhaustive, qui intègre les considérations environnementales et sociales au processus employé à l'échelle de l'organisation pour évaluer et sélectionner les fournisseurs. Les Stratégies d'approvisionnement de BMO fixent des normes de gouvernance des relations fournisseurs qui sous-tendent les pratiques utilisées par les employés de BMO en matière d'approvisionnement.

Pour en savoir plus : [Questionnaire relatif à l'approvisionnement durable de BMO](#)

Économie (suite)

EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres supérieurs recrutés localement sur les sites d'exploitation importants.	Nous nous attendons à ce que nos dirigeants participent activement à la vie de leur collectivité. Nos employés reflètent les collectivités au sein desquelles nous vivons et exerçons nos activités, et nous nous assurons d'embaucher la bonne personne pour le bon poste afin de répondre adéquatement aux besoins des clients. Les postes vacants sont affichés à l'interne et sur notre site Web (bmo.com); nous utilisons aussi les sites d'emploi de portée nationale et régionale, ainsi que les moyens de publicité en succursale pour faire connaître les possibilités d'emploi à BMO.
EC8	Élaboration de projets d'infrastructure et de services servant principalement l'intérêt du public, et incidences des investissements qui s'y rapportent (prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit).	Pendant l'année civile 2012, le groupe de BMO Harris responsable de l'investissement à vocation sociale (Community Investments Group) a fait de nouveaux investissements d'une valeur de 139 818 401 \$ US pour soutenir l'essor des PME, le développement de nouveaux établissements d'enseignement, la disponibilité accrue de logements abordables de qualité et des projets ciblés d'immeubles commerciaux communautaires.
EC9	Compréhension et description des impacts économiques indirects importants, y compris la portée de ces impacts.	<p>Nous jouons un rôle important dans la création d'une société productive et prospère. Nous aidons les gens à acheter une maison, à économiser pour les études de leurs enfants, et à élaborer un solide plan de retraite. Nous aidons les petites entreprises à grandir, les entreprises en croissance à devenir plus concurrentielles, les entreprises concurrentielles à trouver de nouveaux marchés, et toutes les entreprises à innover davantage.</p> <p>Nous contribuons directement à l'activité économique en créant des emplois. Nous nous procurons des biens et services tant auprès de grandes et de petites entreprises qu'auprès de fournisseurs individuels et nous payons des impôts.</p> <p>Pour en savoir plus : Soutien des collectivités, RA, pages 12 à 17</p>

Environnement

DMA (Approche de gestion)	Environnement	<p>Nous sommes déterminés à limiter les répercussions de nos activités sur l'environnement en gérant au moyen de pratiques optimales notre consommation d'énergie, de matières et d'eau, notre utilisation des transports, nos déchets, nos émissions et nos effluents. Dans cette optique, nous avons mis sur pied un robuste système de gestion environnementale décrivant les objectifs, les cibles et les processus en place pour réduire ces impacts. Nous comparons nos résultats aux objectifs fixés en vue d'améliorer constamment notre performance environnementale et de faire de la prévention continue de la pollution.</p> <p>Pour en savoir plus : RA, page 92</p> <p>Remarque : Les données les plus récentes sur notre performance environnementale se trouvent sur notre site Web.</p>
EN1	Consommation de matières en poids ou en volume.	Performance environnementale
EN2	Pourcentage de matières utilisées provenant de matières recyclées.	Performance environnementale

Indicateur GRI	Description	Renvoi ou commentaire
Environnement (suite)		
EN3	Consommation directe d'énergie, répartie par source d'énergie primaire.	Performance environnementale
EN4	Consommation indirecte d'énergie, répartie par source d'énergie primaire.	Performance environnementale
EN5	Économies d'énergie découlant de mesures d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.	Pour en savoir plus : Réponse de BMO au Carbon Disclosure Project
EN6	Initiatives visant à offrir des produits et des services éconergétiques ou reposant sur des sources d'énergie renouvelables, et réduction des besoins énergétiques résultant de telles initiatives.	Indicateur non pertinent, car nos produits et services sont de nature financière. Nous nous appliquons à offrir des options électroniques afin de réduire la consommation d'énergie associée à la production et à l'envoi de documents sur papier.
EN7	Initiatives visant à réduire la consommation indirecte d'énergie, et réductions obtenues.	Pour voir la liste des initiatives visant à réduire la consommation indirecte d'énergie, aller à : Stratégie ECO⁵ de BMO . Pour voir les données annuelles sur les réductions obtenues, aller à : Performance environnementale . Pour en savoir plus : Réponse de BMO au Carbon Disclosure Project
EN8	Volume total d'eau prélevé, par source.	Indicateur non pertinent en raison de la consommation d'eau relativement faible associée à nos activités.
EN9	Sources d'approvisionnement en eau touchées de façon importante par les prélèvements.	Voir l'indicateur EN8
EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée.	Voir l'indicateur EN8
EN11	Emplacement et utilisation des terrains détenus, loués ou gérés à l'intérieur ou à proximité d'aires protégées ou de zones non protégées riches en biodiversité.	Indicateur non pertinent. Les biens immobiliers de BMO sont situés en zones urbaines ou dans le secteur commercial de zones rurales, et n'ont pas de répercussions directes sur la biodiversité des habitats. Les conséquences possibles de nos opérations de financement de projets sur la biodiversité sont atténuées par nos clients et par notre application des critères énoncés dans les Principes de l'Équateur.
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones non protégées riches en biodiversité.	Voir l'indicateur EN11
EN13	Habitats protégés ou restaurés.	Voir l'indicateur EN11

Indicateur GRI	Description	Renvoi ou commentaire
Environnement (suite)		
EN14	Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité.	Voir l'indicateur EN11
EN15	Nombre d'espèces menacées figurant sur la Liste rouge de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent à l'intérieur de zones touchées par des activités, selon le niveau de risque d'extinction.	Voir l'indicateur EN11
EN16	Total des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, en poids.	Performance environnementale
EN17	Autres émissions directes et indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids.	Performance environnementale
EN18	Initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et réductions obtenues.	Stratégie ECO⁵ de BMO Performance environnementale Réponse de BMO au Carbon Disclosure Project
EN19	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.	Performance environnementale
EN21	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination.	Indicateur non pertinent en raison de la consommation d'eau relativement faible (et des faibles rejets dans l'eau) associée à nos activités.
EN22	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement.	Performance environnementale
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels importants.	Aucun.
EN24	Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux selon les Annexes I, II, III et VIII de la Convention de Bâle, et pourcentage de déchets exportés dans le monde entier.	Indicateur non pertinent.
EN25	Nom, superficie, statut de protection et richesse biologique des plans d'eau et des habitats connexes touchés de manière importante par des eaux résiduaires ou de ruissellement générées par l'organisation.	Indicateur non pertinent, car les eaux usées de BMO sont déversées dans des installations publiques de traitement des eaux usées, non pas directement dans des plans d'eau et les habitats environnants.

Indicateur GRI	Description	Renvoi ou commentaire						
Environnement (suite)								
EN26	Initiatives visant à réduire les impacts environnementaux des produits et services et portée de celles-ci.	Cibles Remarque : Ces renseignements seront disponibles en juin 2013.						
EN27	Pourcentage de produits vendus et des emballages de produits qui sont recyclés ou réutilisés, par catégorie.	Indicateur non pertinent. Les produits et services de BMO ne requièrent pas d'emballages pouvant être récupérés (recyclés ou réutilisés).						
EN28	Montant total des amendes importantes et nombre total de sanctions non pécuniaires reçues pour infraction aux lois et règlements environnementaux.	BMO n'a reçu aucune amende importante ou sanction pour infraction aux lois et règlements sur l'environnement.						
EN29	Impacts environnementaux importants associés au transport de produits, de marchandises et de matières utilisés par l'organisation dans le cadre de ses activités ainsi qu'au transport des membres de son personnel.	Stratégie ECO⁵ de BMO Performance environnementale						
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type.	Dépenses en matière de protection de l'environnement pour l'exercice 2012 : <table border="1" data-bbox="836 966 1510 1113"> <tr> <td>2.2 Élimination des déchets, traitement des émissions et remise en état</td> <td>11 387 813 \$</td> </tr> <tr> <td>2.3 Prévention et gestion environnementale</td> <td>540 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>11 927 813 \$</td> </tr> </table>	2.2 Élimination des déchets, traitement des émissions et remise en état	11 387 813 \$	2.3 Prévention et gestion environnementale	540 000 \$	Total	11 927 813 \$
2.2 Élimination des déchets, traitement des émissions et remise en état	11 387 813 \$							
2.3 Prévention et gestion environnementale	540 000 \$							
Total	11 927 813 \$							
Société : Pratiques de travail								
DMA (Approche de gestion)	Emploi et travail décent	La responsabilité de BMO à l'endroit de ses employés va au-delà du fait de leur fournir un emploi. Nous cherchons à leur ouvrir de nouvelles avenues de développement professionnel et personnel, à élargir leurs horizons et à leur faire découvrir des possibilités de carrière intéressantes. Pour en savoir plus : Stratégie de gestion des talents et Diversité, équité et inclusion						
LA1	Effectif total par type d'emploi, type de contrat et région.	Voir la page 37 du présent rapport : Nombre d'employés de BMO Groupe financier au Canada.						

Société : Pratiques de travail (suite)

LA2	Roulement du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et région.	<p>Taux de roulement annuel en Amérique du Nord, par région :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Catégorie</th> <th>2012[▲]</th> <th>2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Canada</td> <td>Roulement volontaire (%)</td> <td>9,8</td> <td>8,0</td> </tr> <tr> <td>États-Unis</td> <td>Roulement volontaire (%)</td> <td>11,8</td> <td>9,2¹</td> </tr> </tbody> </table> <p>1 Le taux de roulement pour les États-Unis ne tient pas compte de l'acquisition de M&I qui a eu lieu en juillet 2011.</p> <p>La définition de taux de roulement se trouve dans le Glossaire, à la page 50.</p> <p>Nous comptabilisons les données relatives au roulement par tranche d'âge et par sexe, mais nous ne les publions pas pour l'instant.</p>	Région	Catégorie	2012 [▲]	2011	Canada	Roulement volontaire (%)	9,8	8,0	États-Unis	Roulement volontaire (%)	11,8	9,2 ¹
Région	Catégorie	2012 [▲]	2011											
Canada	Roulement volontaire (%)	9,8	8,0											
États-Unis	Roulement volontaire (%)	11,8	9,2 ¹											
LA3	Avantages sociaux offerts aux employés à temps plein, mais non aux employés temporaires ou à temps partiel, par secteur d'activité principal.	BMO offre une gamme étendue de programmes visant à aider les employés à trouver un équilibre entre leurs obligations professionnelles, familiales et sociales. Les avantages sociaux de BMO sont offerts à tous les employés permanents à temps plein et à temps partiel. Les employés temporaires ont droit à un programme limité d'avantages sociaux. Pour en savoir plus au sujet de notre approche en matière d'avantages sociaux, consulter la page Concilier vie professionnelle et vie privée												
LA15	Taux de retour au travail et de maintien de l'effectif après un congé parental, par sexe.	BMO a mis sur pied de nombreux programmes favorisant la conciliation travail famille pour tous les employés, y compris les congés parentaux au terme desquels les employés réintègrent leur poste lorsque cela est raisonnablement possible. Les politiques et pratiques de BMO en matière de ressources humaines favorisent cette approche et cet objectif. Toutefois, BMO ne compile pas de statistiques officielles sur ce sujet.												
LA4	Pourcentage d'employés couverts par une convention collective.	À l'heure actuelle, aucun groupe d'employés n'est couvert par une convention collective. Pour connaître le point de vue de BMO sur la liberté d'association et le droit à la négociation collective, aller à : BMO et les enjeux d'intégrité												
LA5	Délai de préavis minimal en cas de licenciement pour cause de changement organisationnel, et indication de ce délai dans les conventions collectives.	Lorsque nous devons composer avec des changements découlant d'acquisitions, de restructurations ou de décisions d'externalisation, notre objectif est de fournir aux personnes touchées le plus long préavis possible afin qu'ils sachent clairement à quoi s'en tenir et pour leur permettre de trouver un autre emploi. Nous respectons ou excédons le délai de préavis minimal, et nous respectons les valeurs, principes, pratiques et obligations juridiques de BMO.												
LA6	Pourcentage de l'effectif total représenté dans les comités mixtes officiellement chargés d'orienter et de surveiller les programmes de santé et sécurité au travail.	<p>Au Canada, BMO (à l'exception de BMO Nesbitt Burns) a reçu une exemption de la part de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et n'est donc pas tenu de mettre sur pied des comités mixtes de santé et de sécurité. Pour sa part, BMO Nesbitt Burns est tenu de mettre sur pied des comités mixtes de santé et de sécurité, conformément aux lois provinciales pertinentes.</p> <p>Aux États-Unis, aucune loi en vigueur n'oblige BMO Harris à mettre sur pied des comités mixtes de santé et de sécurité.</p>												

Société : Pratiques de travail (suite)

LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par région.	BMO ne compte aucun décès lié au travail. Même si nous ne comptabilisons pas de données sur les accidents du travail ou les maladies professionnelles, nous constatons que le stress est la principale cause des congés d'invalidité à court et à long terme dans les institutions financières. Notre priorité est d'aider les employés à retourner au travail et de répondre à leurs besoins une fois qu'ils sont de retour au poste.
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de consultation, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les employés, leur famille ou les membres de la collectivité en cas de maladie grave.	<p>Les employés de BMO n'occupent pas des emplois liés à une forte incidence ou à un risque élevé de maladies spécifiques.</p> <p>Nos politiques de santé et sécurité décrivent les responsabilités des dirigeants, des gestionnaires et des employés pour le maintien d'un milieu de travail sûr. Les formations annuelles obligatoires sensibilisent les employés à ces questions.</p> <p>Le Programme d'aide aux employés de BMO et le programme MieuxVivre permettent aux employés actifs et retraités ainsi qu'aux membres à charge de leur famille d'obtenir des services de consultation confidentiels. Nous avons en outre un programme complet d'assurance maladie qui aide à répondre à divers besoins advenant des problèmes de santé.</p> <p>Le médecin-conseil de BMO et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les autorités sanitaires provinciales et nationales pour nous permettre de répondre à un problème sanitaire à grande échelle tel qu'une pandémie.</p> <p>Pour en savoir plus : Concilier vie professionnelle et vie privée</p>
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par année, par employé et par catégorie d'emploi.	Pendant l'exercice 2012, le nombre moyen d'heures de formation par employé s'établissait à 38,8 heures▲. Nous continuons à accorder la priorité à l'orientation des nouveaux employés dans le but de les initier à notre vision, à nos valeurs, à notre stratégie et à notre culture; à former des leaders de talent; à développer la capacité de jugement en ce qui concerne la gestion des risques et la réglementation; et surtout à faire en sorte que nos employés offrent une expérience client exceptionnelle. Par exemple, la vente et le service à la clientèle représentent 40 % du total des heures consacrées à la formation.
LA11	Programmes de développement des compétences et de formation continue destinés à assurer l'employabilité et à aider les employés à gérer leur fin de carrière.	BMO encourage le perfectionnement continu en remboursant les droits de scolarité et d'accréditation professionnelle, et en offrant des stages rémunérés, des programmes officiels de mentorat et des ateliers de planification de carrière. Nous offrons également des programmes aux employés qui se préparent à la retraite, comme la planification de la relève et de la retraite, et la retraite échelonnée. Nos retraités bénéficient de protections médicales; nous organisons aussi pour eux des activités sociales et des occasions de faire du bénévolat.
LA12	Pourcentage d'employés qui bénéficient d'évaluations régulières de leur rendement et du développement de leur carrière.	Selon nos politiques et programmes, il incombe aux gestionnaires d'avoir des entretiens réguliers sur le rendement et le perfectionnement professionnel. Notre indice de gestion du rendement nous permet d'évaluer dans quelle mesure nous remplissons notre engagement. D'après le sondage mené auprès des employés en 2012, 93 % de nos employés ont confirmé avoir eu un entretien de planification et d'évaluation du rendement avec leur gestionnaire.

Société : Pratiques de travail (suite)

LA13	Composition des instances de gouvernance et répartition des employés selon le sexe, le groupe d'âge, l'appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité.	<p>Voir le tableau de performance ESG de BMO, page 9.</p> <p>La diversité et l'inclusion, qui sont des valeurs fondamentales de BMO, font partie intégrante de nos pratiques en matière de gestion des talents. En 2012, nous avons renouvelé la stratégie de BMO sur la diversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ En mettant sur pied un Conseil sur le renouvellement en matière de diversité composé de membres de la haute direction dont le mandat est de diriger les initiatives portant sur la diversité à la grandeur de l'organisation; ■ En élaborant, pour chaque groupe d'exploitation, un plan d'action en matière de diversité; ■ En développant une formation sur l'intelligence culturelle destinée aux cadres supérieurs; et ■ En améliorant nos processus de recrutement et d'évaluation des talents en mettant l'accent sur les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées et les Autochtones. <p>Pour en savoir plus : Rapport narratif sur l'équité en matière d'emploi</p>
LA14	Ratio du salaire de base des hommes et des femmes, par catégorie d'emploi.	<p>Les politiques de BMO en matière de salaire de base sont non sexistes; pour déterminer le salaire d'un employé, les gestionnaires doivent tenir compte de facteurs tels que les connaissances, les compétences et les aptitudes de cet employé, de même que de la constance de son rendement. Pour nous assurer que la structure salariale qui sous-tend les politiques de rémunération de BMO est concurrentielle sur le marché, nous menons à l'externe des sondages sur la rémunération offerte pour des postes semblables. Nous procédons à des études comparatives des salaires versés aux hommes et aux femmes dans notre organisation pour nous assurer que les employés occupant des emplois similaires et ayant une expérience semblable touchent une rémunération comparable.</p>

Société : Droits de la personne

DMA (Approche de gestion)	Droits de la personne	<p>Le respect des droits de la personne est solidement ancré dans la culture de BMO et fait partie intégrante de toutes ses politiques. Les <i>Principes fondamentaux</i>, notre code de conduite, exprime notre engagement à respecter des normes élevées de code de conduite et d'éthique. Ils nous guident pour que nos activités soient justes et conformes à la loi. Les <i>Principes fondamentaux</i> et notre déclaration sur les droits de la personne s'appliquent à BMO et à ses filiales.</p> <p>Pour en savoir plus : Code de conduite et BMO et les enjeux d'intégrité</p>
HR2	Pourcentage de fournisseurs et d'entrepreneurs importants évalués au regard de leur performance en matière des droits de la personne, et mesures prises.	<p>Nous demandons aux fournisseurs invités à répondre à un appel d'offres de prendre connaissance de notre code de conduite qui se trouve sur notre site Web à l'adresse : Code de conduite. De plus, nos politiques détaillées en matière d'approvisionnement responsable prévoient un processus d'évaluation et de sélection des fournisseurs qui passe par l'examen des questions sociales et environnementales.</p> <p>Pour en savoir plus : Questionnaire relatif à l'approvisionnement durable de BMO</p>

Société : Droits de la personne (suite)

HR3	Nombre total d'heures de formation des employés sur les politiques et procédures relatives aux droits de la personne applicables aux activités de l'organisation, et pourcentage d'employés formés.	<p>Notre code de conduite et d'éthique, qui s'intitule <i>Principes fondamentaux</i>, témoigne de notre engagement à n'agir que selon ce qui est équitable, ce qui est bien et ce qui est permis par la loi. Tous les employés de BMO doivent suivre la formation annuelle sur le code de conduite. Presque tous les employés (dans une proportion de 98,8 %▲) avaient achevé la formation en ligne au 30 juin 2012 (dernier jour de notre période de formation de trois mois). Les nouveaux employés et ceux qui reviennent d'un congé autorisé doivent suivre la formation au cours des 30 jours suivant leur entrée en fonction ou leur retour.</p> <p>Pour en savoir plus : Code de conduite</p> <p>Nombre total d'heures de formation sur le code de conduite de BMO pour l'exercice 2012 (du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012).</p> <table border="1"> <tr> <td>Formation de base (nouveaux employés)</td> <td>9 956,0 heures</td> </tr> <tr> <td>Actualisation des connaissances</td> <td>19 001,6 heures</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>28 957,6 heures</td> </tr> </table>	Formation de base (nouveaux employés)	9 956,0 heures	Actualisation des connaissances	19 001,6 heures	Total	28 957,6 heures
Formation de base (nouveaux employés)	9 956,0 heures							
Actualisation des connaissances	19 001,6 heures							
Total	28 957,6 heures							
HR4	Nombre total de cas de discrimination, et mesures prises.	<p>L'avantage concurrentiel de BMO réside dans ses employés. Nous avons à cœur de créer un milieu de travail diversifié et inclusif, car cela stimule les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes. BMO reçoit en moyenne cinq plaintes officielles par trimestre de la part de la Commission canadienne des droits de la personne, d'organismes provinciaux équivalents (au Canada) ou de l'Equal Employment Opportunity Commission (aux États-Unis). Nous traitons toutes les plaintes avec sérieux et la plupart d'entre elles sont résolues dès les premières étapes du processus de règlement.</p> <p>Les principales mesures relatives à cet indicateur figurent au tableau de performance ESG, page 9.</p>						
HR5	Activités dans le cadre desquelles la liberté d'association et le droit de négociation collective peuvent être sérieusement compromis, et mesures prises pour assurer le respect de ces droits.	<p>BMO respecte le droit de tout employé de se joindre (ou de ne pas se joindre) à un syndicat pour participer à une négociation collective.</p> <p>Pour connaître le point de vue de BMO sur la liberté d'association et le droit à la négociation collective, aller à : BMO et les enjeux d'intégrité</p>						
HR6	Activités présentant un risque important en ce qui a trait au travail des enfants, et mesures prises pour contribuer à l'abolition de telles pratiques.	<p>BMO assume ses responsabilités en matière de droits de la personne et respecte les lois et les droits de la personne reconnus internationalement partout où il exerce ses activités.</p> <p>Pour connaître le point de vue de BMO sur les droits de la personne, aller à : BMO et les enjeux d'intégrité</p>						
HR7	Activités présentant un risque important en ce qui a trait au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à l'abolition de telles pratiques.	Voir l'indicateur HR6						

Société : Droits de la personne (suite)

HR8	Pourcentage des employés chargés de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de la personne applicables dans leurs activités.	Tous les employés de la Direction de la sécurité de BMO suivent une formation en ligne conçue pour évaluer la connaissance, la compréhension et l'observation des principales obligations éthiques, juridiques et réglementaires. Nos employés assurent le maintien d'un milieu de travail sûr et veillent à ce que des mesures soient prises en cas de violation de la sécurité au travail. Tous les employés des fournisseurs de services de sécurité doivent respecter les mêmes normes élevées. Nous organisons des rencontres périodiques avec les fournisseurs de services de sécurité pour nous assurer qu'ils respectent nos normes et pour passer en revue les processus et les incidents.
------------	---	---

Société : Société

DMA (Approche de gestion)	Société	BMO a à cœur d'améliorer la qualité de vie au sein des collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. Nous appuyons des activités de bienfaisance au moyen de dons et de programmes de commandites, et nous encourageons et soutenons les employés qui font don de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme. Pour en savoir plus : Soutien aux collectivités et Octroi de crédit responsable
-------------------------------------	----------------	---

S01	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités sur les collectivités, aux étapes d'implantation, d'exploitation et de cessation des activités.	Il est rare que nous quittions purement et simplement une localité ou une ville. Dans la plupart des cas, nous nous réinstallons à moins de 500 mètres. Mais quand nous prenons la décision de fermer ou de déménager une succursale plus loin, nous faisons tout en notre pouvoir pour limiter les désagréments pour nos clients. Au Canada, nous nous conformons aux lois fédérales en donnant aux clients : <ul style="list-style-type: none"> ■ un préavis d'au moins quatre mois avant de fermer la succursale; et ■ un préavis de six mois dans les zones rurales où il n'y a pas d'autre succursale de détail acceptant les dépôts dans un rayon de 10 km de la succursale qui doit fermer ses portes. Aux États-Unis, nous nous conformons aux lois fédérales en fournissant un préavis écrit aux clients touchés 90 jours avant la fermeture ou le déménagement de la succursale bancaire.
------------	---	---

FS13	Points d'accès, par type, en région faiblement peuplée ou désavantagée économiquement.	Voir les pages 11 et 12 du présent rapport : Faits saillants 2012 .
-------------	--	---

FS14	Initiatives visant à améliorer l'accès des personnes défavorisées aux services financiers.	Voir les pages 11 et 12 du présent rapport : Faits saillants 2012 . À BMO, nous tenons à ce que toute personne ait accès à nos établissements et à nos services, quelles que soient ses capacités. Pour en savoir plus : L'accessibilité à BMO
-------------	--	--

S02	Pourcentage et nombre total de secteurs d'activité ayant fait l'objet d'une analyse en fonction des risques de corruption.	Pour connaître le point de vue de BMO sur la lutte contre la corruption, aller à : BMO et les enjeux d'intégrité
------------	--	--

Société : Société (suite)

S03	Pourcentage d'employés ayant reçu une formation sur les politiques et procédures anticorruption de l'organisation.	Au 30 juin 2012, 98,8 % des employés avaient suivi la formation sur la lutte contre la corruption dans tous nos établissements.
S04	Mesures prises en réponse à des cas de corruption.	Nous ne comptabilisons pas de données sur les employés congédiés ou ayant subi des sanctions disciplinaires pour cause de corruption. Nous ne pouvons non plus préciser le nombre de contrats qui n'ont pas été renouvelés avec nos partenaires commerciaux en raison d'infractions liées à la corruption.
S05	Prise de position sur les politiques publiques, participation à l'élaboration de politiques publiques et activités de lobbying.	Pour connaître le point de vue de BMO sur les activités de lobbying, aller à : BMO et les enjeux d'intégrité
S06	Valeur totale des contributions financières et en nature versées à des partis politiques, à des politiciens et à des institutions connexes, réparties par pays.	<p>BMO soutient les efforts en faveur de l'équité et de la transparence des systèmes électoraux dans les territoires où nous faisons des affaires.</p> <p>Dans le passé, BMO a appuyé l'activité politique au Canada en versant des contributions financières aux partis politiques et aux candidats. De telles contributions sont permises dans huit provinces (sauf au Québec, au Manitoba et au niveau fédéral). Nous avons versé 55 450 \$ à des partis politiques et à des candidats dans ces provinces au cours de la période visée.</p> <p>Aux États-Unis, nous avons versé 82 042 \$ US à des partis politiques et à des candidats au cours de la période visée.</p> <p>BMO a aussi appuyé l'activité politique en versant des contributions à certains organismes de pression. Par exemple, BMO est le principal commanditaire privé du Programme de stages parlementaires et a apporté son concours financier à des organismes comme le Forum des politiques publiques, La Fondation pour le journalisme canadien et l'Association canadienne des ex-parlementaires. En 2012, BMO a versé 137 010 \$ à ces organismes.</p>
S08	Montant des amendes importantes et nombre total des sanctions non pécuniaires reçues pour non-respect de lois et de règlements.	Aucune amende importante ou sanction non pécuniaire n'a été reçue au cours de l'exercice 2012 [▲] . Pour la définition du mot « important », consulter le Glossaire à la page 50.

Société : Responsabilité du fait des produits

DMA (Approche de gestion)	Responsabilité du fait des produits	<p>Notre rôle est d'aider les particuliers et les entreprises à prendre les meilleures décisions – selon leurs besoins – en comprenant ce qui n'est pas dans leur intérêt supérieur et en proposant des solutions adaptées à leur budget et à leurs objectifs à long terme. Nous veillons à ce que tous les nouveaux produits et services respectent les lois et règlements sur la protection des consommateurs, les <i>Principes fondamentaux</i> : notre code de conduite et les codes de conduites volontaires. Et notre objectif est de faciliter l'accès à nos services bancaires.</p> <p>Pour en savoir plus : Responsabilité en matière de produits et Octroi de crédit responsable</p>
-------------------------------------	--	--

Société : Responsabilité du fait des produits

FS15	Politiques en matière de conception et de vente équitables de produits et de services financiers.	<p>Les <i>Principes fondamentaux</i> constituent le code de conduite et d'éthique adopté pour l'ensemble de BMO. Ils témoignent de notre engagement à n'agir que selon ce qui est équitable, ce qui est bien et ce qui est permis par la loi. De plus, nous avons établi des politiques centrées sur le traitement équitable des clients, la protection de leurs données identificatoires et de leurs renseignements personnels, et sur l'importance de ne pas tromper les clients lorsque nous leur proposons certains de nos produits et services.</p> <p>Nos services de détail</p> <p>Au Canada, l'<i>Agence de la consommation en matière financière du Canada</i> (ACFC) encadre les institutions financières sous réglementation fédérale et s'assure qu'elles appliquent la législation fédérale en matière de protection des consommateurs et qu'elles se conforment aux codes de conduite volontaires et aux engagements qu'elles ont pris. Par exemple, elle veille à ce que les institutions financières informent les consommateurs des coûts d'emprunt, de leurs pratiques concernant le règlement des plaintes, des frais et des taux d'intérêt et des fermetures de succursales.</p> <p>Aux États-Unis, le <i>Consumer Financial Protection Bureau</i> (CFPB) encadre les institutions financières sous réglementation fédérale. Le CFPB est chargé de la protection des consommateurs contre les pratiques ou les actes inéquitables, trompeurs ou abusifs et de l'application des lois contre la discrimination et tout autre traitement inéquitable.</p> <p>Nos services de gestion de patrimoine</p> <p>Nos organismes de réglementation nous supervisent pour s'assurer que nous respectons les normes qu'ils ont établies et celles du secteur des placements en matière de pratique et de conduite, les lignes directrices en matière de protection des investisseurs et les règles visant à favoriser l'intégrité des marchés.</p> <p>Pour en savoir plus : page 11 du présent rapport, <i>Prestation de conseils clairs</i> à nos clients.</p> <p>Au Canada, l'<i>Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières</i> et l'<i>Association canadienne des courtiers de fonds mutuels</i>, qui supervise les sociétés de gestion de placement soumises à la réglementation provinciale, constituent nos principaux organismes de réglementation.</p> <p>Aux États-Unis, la <i>Financial Industry Regulatory Authority</i>, la <i>Securities and Exchange Commission</i>, l'<i>Office of the Comptroller of the Currency</i> et le <i>département du Travail</i> constituent nos principaux organismes de réglementation.</p> <p>Pour en savoir plus : Traiter nos clients de manière équitable, Code de conduite et RA, page 69</p>
PR1	Étapes du cycle de vie qui donnent lieu à une évaluation des produits et des services sur la santé et la sécurité à des fins d'amélioration, et pourcentage des principales catégories de produits et de services soumises à de telles évaluations.	Indicateur non pertinent. Les produits et services de BMO n'ont pas d'impact sur la santé et la sécurité. La question concernant la protection de la santé et de la sécurité de ceux qui distribuent nos produits est traitée à la section <i>Emploi et travail décent</i> , sous <i>Santé et sécurité</i> (LA6 à LA8).
PR2	Nombre total de cas de non-respect de règlements et de codes volontaires relatifs aux impacts des produits et services sur la santé et la sécurité pendant leur cycle de vie, répartis par type de résultat.	Indicateur non pertinent. Les produits et services de BMO n'ont pas d'impact sur la santé et la sécurité.

Société : Responsabilité du fait des produits (suite)

PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures, et pourcentage de produits et de services importants soumis à cette exigence d'information.	Nous informons nos clients des frais, des taux d'intérêt, des fermetures de succursales, et de nos pratiques concernant le règlement des plaintes. Nous veillons en outre à ce que tous nos nouveaux produits et services soient conformes aux lois et règlements sur la protection des consommateurs, à notre code de conduite et aux codes de conduite volontaires.
PR4	Nombre total de cas de non-respect de règlements et de codes volontaires concernant l'information sur les produits et services, y compris l'étiquetage, par type de résultat.	Au Canada, aucune infraction importante aux règlements et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services, et leur étiquetage, n'a été relevée pendant la période visée. Aux États-Unis, sept manquements ont été relevés au cours de la période visée. Des mesures appropriées ont été prises pour redresser la situation. Six cas ont été réglés et un autre cas était en attente à la fin de la période visée. Aucune amende n'a été imposée pour les manquements relevés.
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction des clients, y compris les résultats d'enquêtes de satisfaction.	Voir la page 7 du présent rapport : Importance relative des enjeux et engagement des parties prenantes. Pour en savoir plus : Règlement des plaintes des clients , ou communiquer avec BMO Harris Bank
FS16	Initiatives visant à améliorer la littératie financière, par type de bénéficiaire.	Connaissances financières
PR6	Programmes pour assurer le respect des lois, des normes et des codes volontaires relatifs aux communications marketing, y compris la publicité, la promotion et les commandites.	Nous veillons à ce que toutes nos communications marketing soient conformes à nos lignes directrices en matière de publicité, de commandites et de marque, et, au besoin, vérifiées sur le plan juridique ou sur le plan de la conformité s'il y a lieu. Au Canada, Telecaster Services, division du Bureau de la télévision du Canada, et la Société Radio-Canada passent en revue les textes et les messages définitifs de toutes les publicités télévisées en anglais et en français. L'approbation des réseaux n'est pas obligatoire aux États-Unis. Le matériel publicitaire pour la radio, les publications imprimées et Internet pour le Canada et les États-Unis n'a pas à être préapprouvé par des tiers.
PR7	Nombre total de cas de non-respect de règlements et de codes volontaires applicables aux communications marketing, y compris la publicité, la promotion et les commandites, par type de résultat.	Au cours de la période de référence, aucun cas de non-respect des règlements et des codes volontaires applicables aux communications marketing au Canada ou aux États-Unis ne s'est produit. Une plainte a été transmise par le Conseil des normes canadiennes de la publicité concernant une publicité de BMO Assurance. Toutefois, lorsque nous avons fourni les renseignements requis à l'enquête du Conseil, l'affaire a été considérée comme réglée.
PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients.	En 2012, il n'y a eu aucune plainte fondée pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients.
PR9	Montant des amendes importantes reçues pour non-respect des lois et des règlements applicables à la fourniture et à l'utilisation de produits et de services.	Aucune amende importante n'a été reçue pour non-respect des lois et des règlements applicables à la fourniture et à l'utilisation de produits et de services au cours de l'exercice 2012.



Au Canada, BMO a offert des services bancaires sans frais ou à frais réduits à 1 007 666 aînés et des services bancaires sans frais à 399 798 étudiants.

Déclaration annuelle de la Banque de Montréal

La Déclaration annuelle donne un aperçu de certains aspects des contributions de la Banque de Montréal et de celles des autres entités de son groupe établies au Canada à l'économie et à la société canadiennes. La Banque se conforme ainsi aux règlements sur la déclaration annuelle [paragraphe 459.3(1) de la *Loi sur les banques* (Canada)] du gouvernement fédéral du Canada.

Entités de notre groupe

Les activités des entités précisées par règlement énumérées ci-dessous sont incluses dans la présente Déclaration annuelle. Ces entités sont des filiales de la Banque de Montréal dont les capitaux propres totalisent moins de 1 milliard de dollars, sauf BMO Nesbitt Burns Inc., notre courtier en valeurs mobilières, dont les capitaux propres excèdent 1 milliard de dollars.

BMO Compagnie d'assurance-vie
 BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.
 BMO Gestion d'actifs inc.
 BMO Harris Gestion de placements Inc.
 BMO Investissements Inc.
 BMO Ligne d'action Inc.
 BMO Mortgage Corp.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 BMO Nesbitt Burns Ltée
 BMO Société d'assurance-vie
 Société de fiducie BMO

Information importante

À propos du présent rapport	2
Contribution à l'économie	6
Accès aux services financiers	11
Financement des petites entreprises	11
Soutien aux collectivités où nous vivons et travaillons	13
Bénévolat des employés	14
Soutien des activités des employés	14
Entités de notre groupe	36
Impôts et taxes payés et payables au Canada	37
Nombre d'employés de BMO Groupe financier (au Canada)	37
Succursales ouvertes et fermées au Canada	38
Succursales déménagées au Canada	38
Guichets automatiques ajoutés durant l'exercice 2012 (au Canada)	39-44
Guichets automatiques retirés durant l'exercice 2012 (au Canada)	44
Financement par emprunt des entreprises	45
Déclaration annuelle de la Société hypothécaire Banque de Montréal	46

Impôts et taxes payés et payables au Canada (en millions de dollars)

	Impôts sur les bénéfices	Impôts sur le capital	Autres impôts et taxes
Administration fédérale	346,5	0,0	200,4
Provinces et territoires			
Alberta	11,5	0,0	2,0
Colombie-Britannique	17,3	0,0	7,6
Manitoba	1,3	3,3	1,0
Nouveau-Brunswick	1,5	2,1	0,7
Terre-Neuve-et-Labrador	1,1	3,1	2,3
Nouvelle-Écosse	1,9	3,9	2,4
Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,0	0,0
Nunavut	0,0	0,0	0,0
Ontario	137,5	0,0	177,6
Île-du-Prince-Édouard	0,2	0,6	0,0
Québec	43,5	16,5	27,3
Saskatchewan	1,3	7,6	0,3
Yukon	0,1	0,0	0,0
Total des provinces et territoires	217,3	37,1	221,2
Total	563,8	37,1	421,6
Impôts sur les bénéfices et le capital	600,9		

Total des impôts et taxes **1 022,5**

Nombre d'employés de BMO Groupe financier au Canada

Employés actifs, en congé rémunéré ou non rémunéré*
permanents, occasionnels et contractuels
Au 31 octobre 2012

Provinces et territoires	À temps plein	À temps partiel	Total
Alberta	2 083	459	2 542
Colombie-Britannique	2 453	701	3 154
Manitoba	364	74	438
Nouveau-Brunswick	272	84	356
Terre-Neuve-et-Labrador	234	73	307
Nouvelle-Écosse	422	93	515
Territoires du Nord-Ouest	22	5	27
Nunavut	0	0	0
Ontario	19 428	1 869	21 297
Île-du-Prince-Édouard	54	14	68
Québec	4 219	950	5 169
Saskatchewan	379	129	508
Yukon	10	6	16
Total des provinces et territoires	29 940	4 457	34 397

BMO Groupe financier est un important contribuable canadien. Pour l'exercice 2012, notre contribution fiscale représente un total de 1 022 millions de dollars en impôts et taxes. Ce montant comprend 564 millions de dollars en impôts sur les bénéfices et 37 millions de dollars en impôts provinciaux sur le capital. Nous avons également versé 422 millions de dollars en impôts et taxes divers, ce qui comprend 245 millions de dollars en taxes de vente harmonisées, TPS et autres taxes de vente, 159 millions en charges sociales (part de l'employeur), 14 millions en impôts fonciers ainsi que 4 millions en taxes d'affaires et autres taxes diverses.

* Les chiffres comprennent tous les employés qui paient des impôts au Canada

Succursales ouvertes et fermées durant l'exercice 2012 (au Canada)

Succursales de BMO Banque de Montréal ouvertes

Nom de la succursale	Adresse	Ville/province
Leslie & York Mills	1859 Leslie Street	Toronto, Ont.
Aspen Landing	350 Aspen Glen Landing SW	Calgary, Alb.
Sainte-Rose	333, boulevard Curé-Labelle	Laval (Sainte-Rose), Qc
Provost Drive & Esther Shiner Boulevard	57 Provost Drive	North York, Ont.
West Springs	862 85th Street SW	Calgary, Alb.
McKenzie Towne	4 High Street SE	Calgary, Alb.
West Lethbridge Highlands	378 University Drive West	Lethbridge, Alb.
Mississauga Road & Williams Parkway	9505 Mississauga Road	Brampton, Ont.
Timberlea Landing	289 Powder Drive	Fort McMurray, Alb.
Gordon Street & Clair Road	3 Clair Road East	Guelph, Ont.
Silverado	19369 Sheriff King Street SW	Calgary, Alb.

Succursales de BMO Banque de Montréal fermées ou consolidées

Nom de la succursale	Adresse	Ville/province
West Lethbridge Financial Center	1-550 University Drive	Lethbridge, Alb.

Succursales déménagées durant l'exercice 2012 (au Canada)

Nom de la succursale	Ancienne adresse	Nouvelle adresse
Loch Lomond Place	120 McDonald Street, Saint John, N.-B.	45 Hubert Street, Saint John, N.-B.
Mill Woods	6586 28th Avenue, Edmonton, Alb.	5503 23rd Avenue, Edmonton, Alb.
Pointe-Claire	183, boulevard Hymus, Pointe-Claire, Qc	6500, autoroute Transcanadienne, Pointe-Claire, Qc
Chinook Plaza	6100 Macleod Trail SW, Calgary, Alb.	6550 Macleod Trail SW, Calgary, Alb.
Whitby Mall	1615 Dundas Street East, Whitby, Ont.	1615 Dundas Street East, Whitby, Ont.
Haute-Ville	125, chemin Sainte-Foy, Québec, Qc	1181, avenue Turnbull, Québec, Qc
Lynnwood	8706 150th Street, Edmonton, Alb.	8916 149th Street, Edmonton, Alb.
Danforth & Dawes	2810 Danforth Avenue, Toronto, Ont.	2083 Danforth Avenue, Toronto, Ont.
Saint-Constant	115, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, Qc	121, rue Saint-Pierre, local 101, Saint-Constant, Qc
Park Royal	959 Park Royal South, West Vancouver, C.-B.	913 Park Royal South, West Vancouver, C.-B.
Succursale principale de Saint John	15 Market Square, Saint John, N.-B.	2 King Street, Saint John, N.-B.
Unionville	100 Carlton Road, Unionville, Ont.	3993 Highway 7, Markham, Ont.
Les Galeries d'Anjou	7999, boulevard des Galeries-d'Anjou, Montréal (Anjou), Qc	7999, boulevard des Galeries-d'Anjou, Montréal (Anjou), Qc
Chilliwack	46115 Yale Road, Chilliwack, C.-B.	8249 Eagle Landing Parkway, Chilliwack, C.-B.

Guichets automatiques ajoutés et retirés durant l'exercice 2012 (au Canada)

Guichets automatiques ajoutés durant l'exercice 2012 (au Canada)

Emplacement

Adresse

Ville

Terre-Neuve-et-Labrador

Lawtons – Kelligrews
Lawtons – Gander
Lawtons – Lewisporte
Sobeys Distribution Centre
Lawtons – Paradise
Lawtons – Topsail
Lawtons – Wedgewood

645 Conception Bay Highway, Suite 102
177 Elizabeth Drive
486 Main Street West
63 Glencoe Drive
1386 Topsail Road
496 Topsail Road
12 Gleneyre Street

Conception Bay South
Gander
Lewisporte
Mt. Pearl
Paradise
St. John's
St. John's

Nouvelle-Écosse

Lawtons – Amherst
Sobeys Amherst
Lawtons – Antigonish
Lawtons – Bedford South
Lawtons – Bridgewater
Bridgewater
Sobeys Dartmouth
Lawtons – Cole Harbour
Lawtons – Russell Lake
Lawtons – Westphal Plaza
Sobeys Distribution Centre
Sobeys Greenwood
Lawtons – Kearney Lake
Lawtons – Spryfield
Lawtons – Bayers
Sobeys Halifax
Lawtons – Kentville
Kentville
Lawtons – Cobequid
Sobeys
Lawtons – East River
New Minas Lawtons
Sobeys Shelburne Mall
Services nationaux de Sobeys (Stellarton)
Cape Breton University
Lawtons – Truro
Lawtons – Westville
Lawtons – Windsor
Lawtons – Yarmouth

2 Lawrence Street, Suite 101
142 South Albion Street
133 Church Street
27 Peakview Way
26 North Street
493 King Street
551 Portland Street
950 Cole Harbour Road
240 Baker Drive
90 Main Street
246 Lancaster Crescent
720 Central Avenue
998 Parkland Drive
16 Dentith Road, Unit A10
7071 Bayers Road
1120 Queen Street
363 Main Street
26 Aberdeen Street
157-159 Cobequid Road
80 First Lake Drive
810 East River Road
20 Silver Fox Avenue
115 King Street
115 King Street
1250 Grand Lake Road
316 Willow Street
1886 Main Street
25 Wentworth Road
76 Starrs Road

Amherst
Amherst
Antigonish
Bedford
Bridgewater
Bridgewater
Dartmouth
Dartmouth
Dartmouth
Dartmouth
Debert
Greenwood
Halifax
Halifax
Halifax
Halifax
Kentville
Kentville
Lower Sackville
Lower Sackville
New Glasgow
New Minas
Shelburne
Stellarton
Sydney
Truro
Westville
Windsor
Yarmouth

Île-du-Prince-Édouard

Sobeys West Royalty
Lawtons – Sherwood Centre
Lawtons – Montague

39 Babineau Avenue
161 St. Peter's Road
407 MacIntyre Avenue

Charlottetown
Charlottetown
Montague

Nouveau-Brunswick

IGA
Sobeys Moncton
Lawtons – Mapleton
Sobeys Distribution Centre
Sobeys Riverview
Lawtons – Saint John
Succursale principale de Saint John (2 GA)
McAllister & Westmorland (2 GA)
St. Antoine Variety Inc.
Lawtons – Sussex

580 Victoria Street
77 Filles de Jésus Avenue
40 Mapleton Road
1 Waasis Road
1160 Findlay Boulevard
107 Catherwood Street
2 King Street
45 Hubert Street
4590 Principale Street
138 Main Street, Suite 8

Edmundston
Moncton
Moncton
Oromocto
Riverview
Saint John
Saint John
Saint John
St. Antoine
Sussex

Québec

IGA Extra
Dépanneur Le Magasin – Alma
Shell
Shell
Les Galeries d'Anjou (2 GA)
IGA
IGA
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell

705, avenue du Pont Nord
520, avenue du Pont Sud
71, rue Principale Sud
6050, boulevard Louis-H.-La Fontaine
7999, boulevard des Galeries-d'Anjou
1020, boulevard Monseigneur-De Laval
1500, rue de Bretagne
1065, boulevard Laffèche
2340, boulevard Louis-XIV
2, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
137, boulevard de Mortagne
7805, boulevard Marie-Victorin
170, boulevard Jean-Leman

Alma
Alma
Amos
Montréal (Anjou)
Montréal (Anjou)
Baie-Saint-Paul
Baie-Comeau
Baie-Comeau
Québec (Beauport)
Beleil
Boucherville
Brossard
Candiac



Emplacement

Shell
IGA
IGA
Shell
IGA Chicoutimi Nord
IGA
IGA
IGA
IGA
IGA
BFC Valcartier
IGA
Shell
IGA
Shell
Shell
Dépanneur Le Magasin – Donnacona
Shell
Shell
IGA
IGA Extra
Shell
Shell
Shell
Dépanneur Le Magasin – Granby
IGA Granby
IGA
IGA
Shell
IGA
Dépanneur Le Magasin – Joliette
Shell
Dépanneur Le Magasin – Saint-Pierre
Shell
Dépanneur Le Magasin – La Sarre
IGA
IGA
Shell
IGA
Dépanneur Le Magasin – L'Assomption
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
IGA Fabreville
IGA
Dépanneur Le Magasin – Lavaltrie
IGA
Shell
IGA Extra
IGA
IGA Extra
Shell
IGA
IGA
Shell
IGA Mascouche
IGA
IGA McMasterville
IGA
IGA Mont-Saint-Hilaire
IGA
Shell
IGA
IGA
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell

Adresse

109, boulevard D'Anjou
Place Le Chaînon, 466, 3^e Rue
1225, rue des Champs-Élysées
1916, boulevard Talbot
625, boulevard Sainte-Geneviève
265, rue Child
4999, rue des Ormes
35, rue Principale Est
100, rue Théophile-Brassard
516, rue Général TL Tremblay
1531, rue du Sud
102, rue Church
58, route 132
2501, boulevard des Promenades
3601, boulevard Saint-Jean
210, route 138
141, boulevard Saint-Joseph
1380, boulevard Lemire
999, rue Principale Est
203, boulevard des Grives
420, chemin Vanier
620, boulevard Maloney Ouest
1050, boulevard Saint-Joseph
373, rue Dufferin
310, rue Denison
143, Grande Allée Est
30, rue Maple
3337, boulevard Taschereau
2195, chemin Ridge
635, rue Beaudry Nord
477, boulevard Dollard
900, rue Saint-Pierre Sud
2209, boulevard Lapierre
632, 2^e Rue Est
574, rue Saint-Louis
461, chemin de Knowlton
1255, Montée Masson
465, avenue Béthany
846, boulevard de l'Ange-Gardien Nord
3490, boulevard Le Carrefour
480, boulevard Curé-Labelle
3785, boulevard Dagenais Ouest
595, boulevard Laval
5230, boulevard Samson
3765, boulevard Saint-Martin Ouest
3557, boulevard Dagenais Ouest
4805, boulevard Arthur-Sauvé
643, rue Notre-Dame
81, chemin de Lavaltrie
533, boulevard Lacombe
53, route du Président-Kennedy
3950, boulevard de la Rive-Sud
3315, chemin de Chambly
780, rue Saint-Laurent Ouest
714, boulevard Saint-Laurent Ouest
1450, rue Royale
52, chemin des Anglais
65, Montée Masson
551, avenue du Phare Est
20, boulevard Laurier
14995, rue des Saules
345, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
1330, boulevard Benoît-Gaboury
555, boulevard Albiny-Paquette
5000, rue Beaubien Est
7151, chemin de la Côte-Saint-Luc
9080, boulevard Maurice-Duplessis
1450, avenue Woodland
1055, rue Jarry Est
7675, boulevard Saint-Michel
7575, boulevard Décarie
2800, rue Sherbrooke Est
11052, boulevard Pie-IX

Ville

Châteauguay
Chibougamau
Saguenay (Chicoutimi)
Saguenay (Chicoutimi)
Saguenay (Chicoutimi)
Coaticook
Contrecoeur
Cookshire-Eaton
Coteau-du-Lac
Saint-Gabriel-de-Valcartier
Cowansville
Cowansville
Delson
Deux-Montagnes
Dollard-Des Ormeaux
Donnacona
Drummondville
Drummondville
Farnham
Gatineau
Gatineau
Gatineau
Gatineau
Granby
Granby
Grande-Rivière
Grenville
Longueuil (Greenfield Park)
Huntingdon
Joliette
Joliette
Joliette
Montréal (LaSalle)
La Sarre
La Tuque
Lac-Brome
Terrebonne
Lachute
L'Assomption
Laval
Laval
Laval
Laval
Laval
Laval
Laval
Laval
Lavaltrie
Lavaltrie
Repentigny (Le Gardeur)
Lévis
Lévis
Longueuil
Longueuil
Louiseville
Malartic
Mascouche
Mascouche
Matane
McMasterville
Mirabel
Mont-Saint-Hilaire
Mont-Joli
Mont-Laurier
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal

Emplacement

Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
IGA Henri-Bourassa
Shell
Shell
IGA
Shell
Dépanneur Le Magasin – Route 131
Dépanneur Le Magasin – Notre-Dame-des-Prairies
IGA
Shell
Shell
Pointe-Claire (2 GA)
Dépanneur Le Magasin – Pont-Rouge
IGA
IGA
Shell
Shell
Shell
Haute-Ville (2 GA)
IGA
Dépanneur Le Magasin – Rawdon
Shell
IGA
IGA
IGA
IGA
Shell
Dépanneur Le Magasin – Rosemère
Shell
IGA
Dépanneur Le Magasin – Rouyn-Noranda
Shell
Shell
IGA
Saint-Jean-sur-Richelieu
Shell
Shell
Sainte-Rose (2 GA)
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
Shell
IGA Extra
Shell
Shell
IGA Shawinigan
IGA
Dépanneur Le Magasin – Sorel
Dépanneur Le Magasin – Saint-Ambroise
Shell
Saint-Constant (2 GA)
Shell
Shell
IGA Extra
Shell
Dépanneur Le Magasin – Saint-Roch-de-l’Achigan
Dépanneur Le Magasin – Saint-Augustin
Dépanneur Le Magasin – Saint-Augustin
IGA
Dépanneur Le Magasin – Saint-Charles-Borromée
Dépanneur Le Magasin – Sainte-Adèle
Dépanneur Le Magasin – Sainte-Anne-de-la-Pérade
IGA
Dépanneur Le Magasin –
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Shell
Shell
Shell

Adresse

1022, boulevard De Maisonneuve Est
6201, boulevard Décarie
6490, avenue Somerled
5330, boulevard Décarie
2500, rue Bélanger
6190, boulevard Henri-Bourassa Est
5000, boulevard Henri-Bourassa Est
231, rue de Saint-Jovite
680, chemin du Village
3980, chemin de la Côte-de-Liesse
565, route 131
200, boulevard Antonio-Barrette
13057, boulevard Gouin Ouest
4510, boulevard Saint-Charles
13200, rue Sherbrooke Est
6500, autoroute Transcanadienne
220, rue du Collège, local 101
190, rue du Collège
2635, boulevard du Curé-Labelle
780, rue Bouvier
5000, boulevard de l’Ormière
1254, 18^e Rue
1181, avenue Turnbull
3450, rue Queen
3738, rue Queen
129, boulevard Industriel
173, rue Notre-Dame
461, chemin de la Grande-Ligne
12285, boulevard Rodolphe-Forget
1395, rue L’Annonciation Sud
1193, boulevard Marcotte
255, boulevard Roland-Durand
203, boulevard Labelle
680, avenue Chaussé
3182, rue Saguenay
90, rue Gamble Ouest
586, avenue Larivière
2085, boulevard Mellon
54, rue Saint-Jacques
1600, boulevard des Écluses
2222, avenue Jules-Verne
333, boulevard Curé-Labelle
7100, Grande Allée
7900, chemin de Chambly
3325, boulevard Laframboise
515, boulevard de la Côte-Vertu
9600, boulevard Henri-Bourassa Ouest
8485, boulevard Viau
1010, boulevard Laure
905, boulevard Laure
1563, boulevard Saint-Sacrement
1500, rue Trudel
6185, chemin de Saint-Élie
145, rue Victoria
3600, route de Sainte-Béatrix
1700, rue Montarville
121, rue Saint-Pierre, local 101
475, 25^e Avenue
22, boulevard Arthur-Sauvé
6250, boulevard Cousineau
3885, boulevard de la Côte-Vertu
1219, rue Principale
991, route de Fossambault
204, route 138
23, boulevard Seigneurial Ouest
180, rue de la Visitation
258, rue Valiquette
310, boulevard De Lanaudière
6, boulevard Sainte-Anne Ouest
4600, route de Fossambault
33, boulevard Samson
2831, boulevard Laurier
3330, rue de La Pérade

Ville

Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal
Montréal (Montréal-Nord)
Montréal (Montréal-Nord)
Mont-Tremblant
Morin-Heights
Mont-Royal
Notre-Dame-des-Prairies
Notre-Dame-des-Prairies
Montréal (Pierrefonds)
Montréal (Pierrefonds)
Montréal (Pointe-aux-Trembles)
Pointe-Claire
Pont-Rouge
Pont-Rouge
Prévost
Québec
Québec
Québec
Québec
Rawdon
Rawdon
Repentigny
Repentigny
Rigaud
Montréal (Rivière-des-Prairies)
Rivière-Rouge
Roberval
Rosemère
Rosemère
Rouyn-Noranda
Rouyn-Noranda
Rouyn-Noranda
Rouyn-Noranda
Saguenay
Saint-Jean-sur-Richelieu
Sainte-Catherine
Québec (Sainte-Foy)
Laval (Sainte-Rose)
Longueuil (Saint-Hubert)
Longueuil (Saint-Hubert)
Saint-Hyacinthe
Montréal (Saint-Laurent)
Montréal (Saint-Laurent)
Montréal (Saint-Léonard)
Sept-Îles
Sept-Îles
Shawinigan
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Saint-Ambroise-de-Kildare
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Constant
Saint-Eustache
Saint-Eustache
Longueuil (Saint-Hubert)
Montréal (Saint-Laurent)
Saint-Roch-de-l’Achigan
Saint-Augustin-de-Desmaures
Saint-Augustin-de-Desmaures
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Charles-Borromée
Sainte-Adèle
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Sainte-Anne-des-Monts
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Laval (Sainte-Dorothée)
Québec (Sainte-Foy)
Québec (Sainte-Foy)



Emplacement

Sobeys Scott & Niagara
Ajits Esso
Stouffville
Succursale principale de Sudbury
BMO Insurance
Rabba Fine Foods – Jarvis Street
Rabba Fine Foods – River Street
Daisy Mart
Danforth & Woodbine (2 GA)
Leslie & York Mills (2 GA)
Canex CFB Trenton
Sobeys Northfield
Sobeys Bridgeport
University Plaza Shops (2 GA)
Sobeys Whitby
Whitby Mall (2 GA)
Campbell Variety
Sobeys Woodstock

Manitoba

Sobeys Birds Hill
Sobeys Steinbach
Sobeys Unicity
Sobeys Burrows
Sobeys Rivergrove
Sobeys St. Vital
Sobeys Cavalier
Sobeys Northdale

Saskatchewan

Sobeys North Battleford
Canada Safeway
Sobeys University Park
Sobeys Albert Street
Canada Safeway
Sobeys Parkland

Alberta

Sobeys Airdrie
Canada Safeway
Sobeys Beaumont
Canada Safeway
Sobeys Bridlewood
Sobeys Lakeview
Sobeys Silverado
Eau Claire Market
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Chinook Plaza (3 GA)
Mount Royal University
McKenzie Towne (2 GA)
Sobeys McKenzie Towne
Silverado (2 GA)
Aspen Landing (2 GA)
West Springs (2 GA)
Sobeys Camrose
Canada Safeway
Sobeys Claresholm
CF Det Camp Wainwright (Expressmart)
Canada Safeway
Sobeys
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway Edmonton
Canada Safeway Edmonton
Canada Safeway

Adresse

400 Scott Street
21 Beverly Street West
18 West Lawn Crescent
79 Durham Street
60 Yonge Street
256 Jarvis Street
177 River Street
500 Oriole Parkway
2083 Danforth Avenue
1859 Leslie Street
241 RCAF Road
585 Weber Street North
94 Bridgeport Road
170 University Avenue West
1615 Dundas Street East
1615 Dundas Street East
1721 University Avenue West
379 Springbank Avenue

3156 Birds Hill Road
1232 Highway 12
3635 Portage Avenue
1870 Burrows Avenue
2575 Main Street
1550 Dakota Street
839 Cavalier Drive
965 Henderson Highway

9801 Territorial Drive
2995 2nd Avenue West
2231 East Quance Street
4250 Albert Street
1501 8th Street East
277 Broadway Street East

65 Mackenzie Way SW
318 Marten Street
5802 50th Street
550 Cassils Road West
2335 162 Avenue SW
6449 Crowchild Trail SW
19369 Sheriff King Street SW
200 Barklay Parade SW
1440 52nd Street NE
9737 Macleod Trail
5607 4th Street NW
2525 Woodview Drive SW
70 Shawville Boulevard SE
4915 130 Avenue SE
37 Street SW
200 Stewart Green SW
55 Castleridge Boulevard NE
6550 Macleod Trail SW
4825 Mount Royal Gate SW
4 High Street SE
20 McKenzie Towne Avenue SE
19369 Sheriff King Street SW
350 Aspen Glen Landing SW
8561 8A Avenue SW
4820 66 Street
100 – 135 Chestermere Station Way
4920 1st Street West
Camp Wainwright Building 595
5110 Windermere Boulevard
1109 James Mowatt Trail SW
8118 118th Avenue
9710 170th Street NW
12950 137th Avenue
8330 82nd Avenue
8720 156 Street NW
Nec Terrace Road & 98 Avenue
10930 82nd Avenue

Ville

St. Catharines
St. George
Stouffville
Sudbury
Toronto
Toronto
Toronto
Toronto
Toronto
Trenton
Waterloo
Waterloo
Waterloo
Whitby
Whitby
Windsor
Woodstock

East St. Paul
Steinbach
Winnipeg
Winnipeg
Winnipeg
Winnipeg
Winnipeg

North Battleford
Prince Albert
Regina
Regina
Saskatoon
Yorkton

Airdrie
Banff
Beaumont
Brooks
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Calgary
Camrose
Chestermere
Claresholm
Denwood
Edmonton
Edmonton
Edmonton
Edmonton
Edmonton
Edmonton
Edmonton
Edmonton
Edmonton



Emplacement

Canada Safeway
Lynnwood (2 GA)
Millwoods (4 GA)
Timberlea Landing (2 GA)
Canada Safeway
Canada Safeway
Canada Safeway
West Lethbridge Highlands (2 GA)
Canada Safeway Medicine Hat
Canada Safeway Okotoks
Sobeys Pincher Creek
Sobeys Eastview
Sobeys Redwater
Canada Safeway Sherwood
Canada Safeway
Sobeys St. Albert
Sobeys Strathmore
Canada Safeway
Canada Safeway

Colombie-Britannique

Canada Safeway
Chilliwack Safeway
Eagle Landing Shopping Centre (2 GA)
Canada Safeway
Thrifty Foods
Canada Safeway
Sobeys Golden
Sunshine Market – Kelowna
Townsite Grocery
Canada Safeway
Thrifty Foods – Haney Place
Canada Safeway
Lower Capilano
Canex – Hmcs Discovery
Canada Safeway
Canada Safeway
Park Royal (3 GA)

Adresse

111 Avenue & Groat Road
8916 149 Street NW
5503 23 Avenue
289 Powder Drive
9925 114 Avenue
1702 23 Street North
2605 Fairway Plaza South
378 University Drive West
615 Division Avenue South
610 Big Rock Lane
819 Main Street
3839 40th Avenue
5028 49th Avenue
2020 Sherwood Drive
985 Fir Street
392 St. Albert Trail
100 Ranch Market
4926 46 Avenue
3901 56th Street

32500 South Fraser Way
45858 Yale Road
8249 Eagle Landing Parkway
100 – 3025 Lougheed Highway
444 Lerwick Road
9123 100 Street
624 9 Avenue North
4600 Lakeshore Road
486 4th Avenue
6153 200th Street
11895 226th Street
32520 Lougheed Highway
1120 Marine Drive
1200 Stanley Park Drive
2733 West Broadway
1766 Robson Street
913 Park Royal South

Ville

Edmonton
Edmonton
Edmonton
Fort McMurray
Grande Prairie
Lethbridge
Lethbridge
Lethbridge
Medicine Hat
Okotoks
Pincher Creek
Red Deer
Redwater
Sherwood Park
Sherwood Park
St. Albert
Strathmore
Taber
Wetaskiwin

Abbotsford
Chilliwack
Chilliwack
Coquitlam
Courtenay
Fort St. John
Golden
Kelowna
Kimberley
Langley
Maple Ridge
Mission
North Vancouver
Vancouver
Vancouver
Vancouver
West Vancouver

Total des guichets ajoutés :

415

Guichets automatiques retirés durant l'exercice 2012 (au Canada)

University of New Brunswick Campus	29 Dineen Drive	Fredericton	N.-B.
Saint John Main City Hall	15 Market Square	Saint John	N.-B.
McAllister & Westmorland	45 Hubert Street	Saint John	N.-B.
Les Galeries d'Anjou (2 GA)	7999, boulevard des Galeries-d'Anjou	Montréal (Anjou)	Qc
Pharmaprix	520, boulevard du Fort-Saint-Louis	Boucherville	Qc
Pharmaprix	6411, rue Sherbrooke Ouest	Montréal	Qc
Pointe-Claire (2 GA)	6500, autoroute Transcanadienne	Pointe-Claire	Qc
Haute-Ville	1181, avenue Turnbull	Québec	Qc
Saint-Constant (2 GA)	121, rue Saint-Pierre, local 101	Saint-Constant	Qc
Highway 7 & Birchmount (2 GA)	3993 Highway 7	Markham	Ont.
Sobeys Milton RSC	2701 Highpoint Drive	Milton	Ont.
Roseborough Centre Dominion	1240 Eglinton Avenue East	Mississauga	Ont.
Sandlewood Square Pathway	40 Bristol Road East	Mississauga	Ont.
Danforth & Woodbine	2083 Danforth Avenue	Toronto	Ont.
Dundas & Campbell	144 Dundas Street East	Trenton	Ont.
Whitby Mall	1615 Dundas Street East	Whitby	Ont.
Sobeys Whitby RSC	100 Nordeagle Avenue	Whitby	Ont.
Whitby Mall (2 GA)	1615 Dundas Street East	Whitby	Ont.
Grant & Waverly (2 GA)	1385 Grant Avenue	Winnipeg	Man.
Shoppers Drug Mart	43 Osborne Street	Winnipeg	Man.
Shell Centre	400 4th Avenue South West	Calgary	Alb.
Chinook Plaza (3 GA)	6100 Macleod Trail SW	Calgary	Alb.
Millbourne Shopping Centre Foodcourt	Mill Woods Road & 38th Avenue	Edmonton	Alb.
Mill Woods (4 GA)	6586 28th Avenue	Edmonton	Alb.
Lynnwood	8916 149 Street NW	Edmonton	Alb.
Chilliwack	46115 Yale Road	Chilliwack	C.-B.
Eagle Landing Shopping Centre	8249 Eagle Landing Parkway	Chilliwack	C.-B.
Park Royal (3 GA)	913 Park Royal South	West Vancouver	C.-B.

Total des guichets retirés :

41

Financement par emprunt des entreprises au 31 octobre 2012 (montants autorisés en millions de dollars)

Provinces et territoires	En millions de dollars	0 \$-24 999 \$	25 000 \$-99 999 \$	100, 000 \$-249 999 \$	250 000 \$-499 999 \$	500 000 \$-999 999 \$	1 000 000 \$-4 999 999 \$	5 000 000 \$ et plus	TOTAL
Terre-Neuve-et-Labrador	Montant autorisé	11,9	33,6	50,1	73,5	94,5	263,0	367,9	894,5
	Nombre d'entreprises	2 205	729	330	214	138	132	26	3 774
Île-du-Prince-Édouard	Montant autorisé	3,6	11,7	24,7	39,5	73,0	177,2	*	329,7
	Nombre d'entreprises	523	251	151	113	109	91	*	1 238
Nouvelle-Écosse	Montant autorisé	20,8	47,5	86,2	127,6	222,1	597,8	1 394,9	2 496,9
	Nombre d'entreprises	3 344	1 073	545	365	315	296	68	6 006
Nouveau-Brunswick	Montant autorisé	15,0	40,3	59,2	93,1	132,9	351,2	573,2	1 264,9
	Nombre d'entreprises	2 289	893	387	269	197	179	23	4 237
Québec	Montant autorisé	190,9	306,8	388,7	710,9	795,8	2 697,9	12 679,3	17 770,3
	Nombre d'entreprises	28 466	7 280	2 513	1 985	1 166	1 251	469	43 130
Ontario	Montant autorisé	386,9	662,7	976,3	1 386,8	1 922,7	6 015,5	31 745,8	43 096,7
	Nombre d'entreprises	63 406	15 651	6 331	3 987	2 833	2 836	1 132	96 176
Manitoba	Montant autorisé	20,8	50,2	48,9	66,2	111,3	446,1	2 698,0	3 441,5
	Nombre d'entreprises	3 185	1 220	323	190	160	200	75	5 353
Saskatchewan	Montant autorisé	35,5	113,0	132,4	177,3	199,3	432,4	1 443,6	2 533,5
	Nombre d'entreprises	5 109	2 575	859	505	291	221	72	9 632
Alberta	Montant autorisé	147,4	253,2	277,1	407,3	639,1	2 258,4	16 480,2	20 462,7
	Nombre d'entreprises	23 049	6 308	1 782	1 171	924	1 035	505	34 774
Colombie-Britannique	Montant autorisé	140,5	251,3	310,1	479,5	880,3	3 214,9	7 889,3	13 165,9
	Nombre d'entreprises	22 376	6 120	2 033	1 380	1 275	1 521	450	35 155
Yukon	Montant autorisé	1,3	2,2	4,8	6,2	**	**	**	14,5
	Nombre d'entreprises	212	57	30	17	**	**	**	316
T.N.-O. et Nunavut	Montant autorisé	0,7	1,5	2,7	***	***	***	***	4,9
	Nombre d'entreprises	150	37	16	***	***	***	***	203
Total	Montant autorisé	975,3	1 774,0	2 361,2	3 567,9	5 071,0	16 454,4	75 272,2	105 476,0
	Nombre d'entreprises	154 314	42 194	15 300	10 196	7 408	7 762	2 820	239 994

* Le nombre d'entreprises et le montant des crédits autorisés pour l'Île-du-Prince-Édouard ont été ajoutés aux données de la Nouvelle-Écosse à l'égard de la même catégorie pour des raisons de confidentialité.

** Le nombre d'entreprises et le montant des crédits autorisés pour le Yukon ont été ajoutés aux données de la Colombie-Britannique à l'égard de la même catégorie pour des raisons de confidentialité.

*** Le nombre d'entreprises et le montant des crédits autorisés pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont été ajoutés aux données de l'Alberta à l'égard de la même catégorie pour des raisons de confidentialité.

Déclaration annuelle de la Société hypothécaire Banque de Montréal^{*}

En raison de la nature particulière de ses activités, la Société hypothécaire Banque de Montréal (SHBM) fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 444.2(1) de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et dans la réglementation applicable.

La SHBM, une filiale en propriété exclusive totalement intégrée de la Banque de Montréal, recueille des fonds pour le financement hypothécaire en émettant des instruments de dépôt (tels que CPG) par l'entremise du réseau de succursales et d'autres circuits de distribution de la Banque de Montréal, où celle-ci agit au nom de la SHBM, de même que par l'entremise de circuits appartenant à des tiers. La SHBM n'exploite pas de succursales ouvertes au public ni d'autres installations qui acceptent les dépôts des clients ou leur distribuent des espèces. La SHBM compte 15 employés à temps plein. Ces employés travaillent à Montréal.

Les impôts sur les bénéfices et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont la SHBM fait partie, sont énumérés à la page 37 du Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (Rapport ESG) et Déclaration annuelle 2012 de BMO Groupe financier.

La SHBM partage l'engagement de BMO Groupe financier à l'égard du développement communautaire et des activités philanthropiques décrit dans le Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012 de BMO Groupe financier. Les activités de développement communautaire des employés de la SHBM sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites dans le Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012 de BMO Groupe financier aux pages 13 et 14.

Tel qu'il est décrit dans le Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012 de BMO Groupe financier, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'entremise de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La SHBM ne comporte aucune autre entité visée par la présente Déclaration annuelle.

* Tel que le stipule la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, la Société hypothécaire Banque de Montréal, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

Prix et reconnaissance[❖]

Prix liés aux activités

- Meilleure banque de financement du commerce international au Canada selon le magazine *Trade Finance*
- Meilleure banque d'investissement au Canada selon le magazine *Global Finance*
- Prix d'excellence du rapport d'entreprise dans le secteur des services financiers décerné par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)
- Prix du prêt hypothécaire de l'année 2011 décerné à BMO par Canadian Mortgage Trends
- Prix Celent Model Bank 2012 pour la conception de produits
- BMO Banque privée Harris désignée « meilleure banque privée au Canada » en 2012 par le portail en ligne *Global Banking and Finance Review*
- BMO Banque privée Harris classée « meilleure banque privée au Canada » par le magazine *World Finance*

Prix liés à la diversité

- Parmi les meilleurs employeurs pour les néo-Canadiens en 2012
- Au nombre des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2012
- Prix Corporate Equality Index (CEI) – Au nombre des meilleurs milieux de travail pour les employés LGBT (en 2013)
- Au nombre des meilleurs employeurs pour les Canadiens de plus de 40 ans en 2012

Prix reçus à titre d'employeur

- Prix BEST 2012 décerné par l'American Society for Training and Development (ASTD)
- Parmi les meilleurs employeurs pour les néo-Canadiens en 2012 selon Mediacorp Canada Inc.
- Parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada en 2013 selon Mediacorp Canada Inc.
- Parmi les 10 meilleurs employeurs au Canada au classement du *Financial Post*
- Parmi les meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto en 2013 selon Mediacorp Canada Inc.

Prix liés à l'environnement

- Fait partie de l'indice Global 500 Carbon Performance Leadership Index (CPLI) du Carbon Disclosure Project
- Fait partie de l'indice Canada 200 Carbon Performance Leadership Index (CPLI) 2012 du Carbon Disclosure Project
- Fait partie de l'indice Canada 200 Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI) 2012 du Carbon Disclosure Project
- Prix Green Office Challenge de la ville de Chicago

Indices et classements liés au développement durable

- Au nombre des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon *Corporate Knights*
- Fait partie de l'indice de développement durable DJSI Amérique du Nord
- Fait partie de la série d'indices FTSE4Good
- Au nombre des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada selon le magazine *Maclean's* et *Sustainalytics*

* Pour la liste complète des prix et des marques de reconnaissance, consultez la page [Prix et reconnaissance](#) sur notre site Web.

Glossaire

A

Achats d'énergie renouvelable

Désigne le total des certificats d'énergie renouvelable (CER) achetés pendant la période visée par le rapport, exprimé en mégawattheures (MWh). Au Canada, les CER représentent de l'énergie provenant d'installations éoliennes et d'installations hydroélectriques à faible impact ayant reçu une homologation et sont utilisés pour des succursales de détail situées dans les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Aux États-Unis, les CER représentent de l'énergie provenant d'installations éoliennes. Tant au Canada qu'aux États-Unis, les CER sont retirés après achat par contrat juridique avec le fournisseur.

Amendes importantes et sanctions non pécuniaires pour infraction aux lois et règlements

Désigne les amendes importantes qui ont été imposées à BMO par un organisme de réglementation pendant la période visée par le rapport. Une amende est dite « importante » quand sa valeur monétaire dépasse 500 000 \$ ou qu'elle est imposée en raison de pratiques commerciales contraires à l'éthique de l'avis d'un organisme de réglementation. Les sanctions non pécuniaires désignent l'interdiction faite à BMO de faire affaire sur certains territoires ou dans certaines gammes de produits.

Les amendes importantes et les sanctions non pécuniaires ne comprennent pas les amendes et les sanctions imposées directement à des employés par les organismes de réglementation pour non-respect des règles de négociation lorsqu'il a été déterminé que les politiques et méthodes de BMO sont adéquates pour prévenir la non-conformité aux règles. C'est l'organisme de réglementation qui enquête sur l'employé et l'organisation afin de s'assurer que l'organisation n'était pas au courant du comportement de l'employé et n'était pas en mesure de l'empêcher au moyen de meilleures politiques et méthodes.

Cette mesure ne comprend pas les amendes et les sanctions non pécuniaires pour non-conformité aux lois et règlements en matière d'environnement. Pour obtenir ce renseignement, reportez-vous à l'indicateur EN28 à la page 26.

B

Banque de Montréal ou BMO

La Banque de Montréal a adopté une marque unifiée qui lie ensemble toutes les sociétés membres de l'organisation. La Banque de Montréal et ses filiales sont désignées par l'appellation BMO Groupe financier. Dans le cadre du présent document, les appellations BMO et BMO Groupe financier désignent la Banque de Montréal et ses filiales.

C

Cas de discrimination

Comprend à la fois le nombre de cas communiqués à BMO et le nombre de cas résolus pendant la période visée par le rapport. Les plaintes ou allégations faites contre BMO sont considérées comme des cas de discrimination si elles ont été reçues d'un organisme législatif ou réglementaire externe compétent en matière de droits de la personne. Les cas de discrimination peuvent comprendre des plaintes et allégations concernant l'âge, le sexe, le handicap et l'origine ethnique. Ils ne comprennent pas les plaintes faites à l'interne.

Collectivités participant au Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO

Correspond au nombre de bandes au Canada qui, dans le cadre du Programme de prêts à l'habitation dans les réserves, ont présenté une demande qui a été approuvée. Le Programme de prêts à l'habitation dans les réserves aide les personnes habitant une réserve – dont le terrain et la maison ne peuvent être utilisés à titre de sûreté hypothécaire – à obtenir du financement à l'habitation avec le soutien des gouvernements des Premières nations, sans obtenir une garantie du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements sur le programme, suivez le lien [Services bancaires aux Autochtones](#) sur notre site Web.

D

Diversité

La diversité est mesurée par la représentation des femmes dans les postes de haute direction (au Canada et aux États-Unis), des membres des minorités visibles dans les postes de cadre supérieur ou de haute direction (au Canada seulement), des membres des minorités dans les postes de cadre supérieur ou de haute direction (aux États-Unis seulement), des employés autochtones (au Canada seulement) et des employés handicapés (au Canada seulement). Tous les employés actifs et les employés en congé d'invalidité de courte durée sont inclus dans les calculs.

Les données visent la période du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Les mesures de diversité de 2011 et 2010 ont été retraitées pour permettre la comparaison avec la période visée par le rapport qui est du 1^{er} novembre au 31 octobre.

E

Émissions du domaine 1

Désigne les émissions directes de gaz à effet de serre de sources que BMO possède ou contrôle. Les émissions totales du domaine 1 sont calculées conformément à la norme ISO 14064-1 et comprennent celles qui découlent de la combustion d'énergie reliée aux installations appartenant à l'organisation (p. ex., gaz naturel, mazout et autres combustibles), au matériel de transport appartenant à l'organisation et à certaines substances appauvrissant la couche d'ozone. Cette définition du domaine 1 est conforme au protocole sur les gaz à effet de serre (GES); les émissions sont calculées à l'échelle de l'organisation et déclarées pour la période du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Émissions du domaine 2

Désigne les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à la production d'électricité, de chauffage, de climatisation et de vapeur achetés par l'organisation pour sa consommation. Les émissions totales du domaine 2 de BMO couvrent nos activités à l'échelle mondiale et comprennent les émissions découlant de l'achat d'électricité non renouvelable et de vapeur pour utilisation dans les installations qui nous appartiennent. Cette définition est conforme au protocole sur les GES; les émissions sont déclarées pour la période du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Employés actifs

Comprend les employés permanents à temps plein et à temps partiel, mais ne comprend pas les employés contractuels ni les employés en congé autorisé.

Équivalent temps plein (ETP)

Correspond au nombre d'employés de l'organisation en équivalent temps plein, calculé en fonction d'une semaine de travail standard, rajusté en fonction des heures supplémentaires et incluant les employés à temps plein et à temps partiel. Cette mesure sert à calculer l'effectif mondial total, ventilé par région.

F

Financement de projet

Le financement de projet est un mode de financement pour lequel le prêteur considère avant tout les revenus générés par un projet, à la fois comme source de remboursement et comme garantie contre le risque. Les transactions de financement de projet jouent un rôle important dans le financement du développement dans le monde entier. Ce type de financement est généralement destiné à de vastes projets complexes et onéreux, tels que centrales électriques, usines de traitement de produits chimiques, mines, infrastructures de transport, de télécommunications et liées à l'environnement.

Source : Principes de l'Équateur www.equator-principles.com/index.php/about-ep/faqs/42-about/frequently-asked-questions/18, en anglais seulement

Formation en matière d'éthique

On calcule le pourcentage d'employés ayant terminé la formation en divisant le nombre total d'employés actifs qui ont suivi la formation sur le code de conduite et d'éthique de BMO, *Principes fondamentaux*, au cours de la période du 1^{er} avril au 30 juin par le nombre total d'employés actifs au 30 juin. Tous les employés de BMO dans le monde sont inclus dans le calcul.

G

H

Heures de formation

Désigne le nombre total d'heures que les employés de BMO ont consacré aux cours de formation internes terminés pendant la période visée par le rapport.

I

Indice de mobilisation des employés

Évaluation ponctuelle des niveaux de mobilisation des employés au moment où le Sondage annuel auprès des employés est réalisé. La mobilisation des employés est mesurée au moyen d'indicateurs qui évaluent la relation des employés avec BMO, leur directeur, leur carrière, leur emploi, leur groupe de travail et les clients. On utilise ensuite les résultats obtenus pour déterminer le niveau global de mobilisation. L'indice de mobilisation des employés tient compte de tous les employés de BMO dans le monde.

Investissement dans la collectivité

Montant total investi en dons et commandites à l'échelle de l'organisation pendant la période visée par le rapport, en dollars canadiens :

- **Dons** : Comprend les dons enregistrés selon la comptabilité de caisse et les dons dans le cadre du Programme de dons jumelés et du Programme de subventions aux organismes bénévoles. Ne comprend pas les dons en nature et les sommes amassées lors de collectes de fonds.
- **Commandites** : Comprend les commandites enregistrées selon la comptabilité de caisse ou les droits qui sont négociés dans le cadre d'un programme de commandite payé par BMO. Ce chiffre comprend également les dépenses liées à l'activité commanditée (aliments et boissons, matériel promotionnel, publicité, etc.). Les commandites comprennent tant celles accordées aux entreprises commerciales qu'aux organismes sans but lucratif.

Investissement dans la formation

Comprend le montant total consacré aux cours internes, y compris leur conception et leur prestation et les coûts liés (p. ex., les déplacements et le matériel), administrés par L'Académie BMO Groupe financier et les remboursements des coûts de cours externes (p. ex., les droits de scolarité, les déplacements et le matériel).

J

K

L

M

N

Nombre d'heures de formation en matière d'éthique

Désigne le nombre total d'heures consacrées, par tous les employés actifs, à la formation sur le code de conduite et d'éthique de BMO, Principes fondamentaux, pendant la période visée par le rapport. La formation est considérée comme terminée lorsque l'employé obtient une note de 80 % ou plus dans l'évaluation suivant la formation. Le nombre d'heures de formation en matière d'éthique vise tous les employés de BMO dans le monde.

Nombre de succursales servant les collectivités autochtones

Nombre de succursales de BMO situées dans des réserves autochtones ou des territoires inuits, selon la définition du gouvernement du Canada. Ce nombre concerne seulement le Canada.

Nombre moyen d'heures de formation par employé

Le nombre moyen d'heures de formation par employé correspond au nombre total d'heures de formation divisé par le nombre total d'employés actifs à la fin de la période visée par le rapport.

O

Organisation et à l'échelle de l'organisation

Les termes « organisation » et « à l'échelle de l'organisation » servent à désigner la Banque de Montréal et toutes ses filiales dans le monde.

P

Principes de l'Équateur

Les Principes de l'Équateur sont un cadre volontaire de gestion du risque de crédit visant à déterminer, à évaluer et à gérer le risque environnemental et social dans les opérations de financement de projet. Le financement de projet sert souvent à financer l'élaboration et la construction de grands projets industriels et d'infrastructure. BMO est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2005.

Q

R

Responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

Le sigle ESG désigne les trois différents domaines de préoccupation lorsque nous examinons les questions de durabilité qui ont ou sont susceptibles d'avoir des répercussions sur nos parties prenantes ou nos activités.

S

Sondage annuel auprès des employés (SAE)

Le sondage annuel auprès des employés de BMO est réalisé par un tiers. Ce sondage en ligne est accessible à tous les employés permanents. Les résultats et conclusions de ce sondage volontaire sont regroupés à l'échelle de l'organisation et portent entre autres sur l'indice de mobilisation des employés et le taux de participation.

T

Taux de participation au Sondage annuel auprès des employés

Correspond au nombre d'employés de BMO qui répondent au Sondage annuel auprès des employés divisé par le nombre total d'employés actifs au moment où le sondage a été mené. Le taux de participation vise tous les employés de BMO dans le monde.

Taux de recommandation net (TRN)

Le taux de recommandation net est le pourcentage net de clients qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue. On l'obtient en soustrayant le pourcentage de détracteurs (définis sur la base d'une échelle de cinq points comme étant ceux qui répondent qu'ils ne recommanderaient « peut-être pas », « probablement pas » ou « certainement pas » BMO) du pourcentage d'ambassadeurs (définis sur la base d'une échelle de cinq points comme étant ceux qui répondent qu'ils recommanderaient « certainement » BMO). Le TRN est calculé sur une moyenne mobile de 12 mois.

Taux de roulement

Le taux de roulement du personnel désigne le roulement volontaire pendant la période visée par le rapport en proportion du nombre d'employés actifs à la fin de cette période. Le taux de roulement ne comprend pas les employés qui partent à la retraite ou qui sont licenciés pendant la période.

U

V

Volume d'affaires annuel avec les clients autochtones

Comprend la valeur monétaire de tous les produits de base aux entreprises (crédits, prêts hypothécaires et dépôts) détenus par les clients autochtones à la fin de la période visée par le rapport. Ce chiffre exclut tous les soldes de fonds d'investissement gérés par BMO pour les collectivités autochtones et tous les produits et services bancaires de détail offerts aux clients autochtones au Canada.

W

X

Y

Z

Déclaration d'assurance externe

Rapport d'assurance limitée indépendant destiné à BMO Groupe financier

Nous avons été mandatés par le Conseil d'administration de BMO Groupe financier (BMO) pour fournir une assurance limitée sur certaines données de performance qualitatives et quantitatives contenues dans le Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012 (le Rapport), pour l'exercice qui s'est terminé le 31 octobre 2012.

Nous avons aussi pour mission de vérifier le niveau du rapport Global Reporting Initiative (GRI) préparé par BMO.

Indicateurs choisis

Comme convenu avec la direction, la mission d'assurance s'applique aux données sur la performance suivantes (les indicateurs choisis) :

- Achats d'énergie renouvelable (MWh)
- Femmes membres de la haute direction ou occupant un poste de cadre supérieur (%)
- Employés membres des minorités visibles occupant un poste de la haute direction ou de cadre supérieur (%)
- Personnes handicapées (%)
- Employés autochtones (%)
- Indice de mobilisation des employés (%)
- Taux de participation au Sondage annuel auprès des employés (%)
- Taux de roulement (%)
- Investissement dans la formation (\$)
- Investissement dans la formation (nombre d'heures par employé)
- Volume d'affaires annuel avec les clients autochtones (\$)
- Nombre de succursales situées dans des réserves autochtones ou en territoires inuits
- Communautés participant au Programme de prêts à l'habitation dans les réserves offert par BMO (nombre)
- Cas de discrimination, y compris ceux qui ont été résolus (nombre)
- Dons et commandites (\$)
- Formation en éthique (employés ayant terminé la formation, en %)
- Amendes importantes et sanctions non pécuniaires pour infraction.

Les indicateurs choisis, contenus dans le Rapport et marqués du symbole ▲, ont été déterminés par la direction en fonction de l'évaluation par BMO des enjeux importants qui influencent sa performance en matière de développement durable et qui sont le plus pertinents pour ses parties prenantes. Il n'existe aucune exigence obligatoire concernant la préparation, la publication ou l'examen des mesures de la performance en matière de développement durable. Par conséquent, BMO applique ses propres lignes directrices internes à la production de l'information sur la performance en matière de développement durable et aux définitions connexes, que l'on trouve dans la section Glossaire du Rapport, aux pages 48 à 50.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation du Rapport, conformément aux lignes directrices internes et aux définitions de BMO en matière de production de l'information en vigueur à la date de notre rapport, de l'établissement des objectifs de BMO concernant la performance en matière de développement durable et la production de l'information, y compris la détermination des parties prenantes et des enjeux importants, et de l'implantation et du maintien en bon état de fonctionnement des systèmes appropriés de gestion de la performance et de contrôle interne desquels sont extraites, aux fins du présent rapport, les données relatives à la performance.

Notre responsabilité

Notre responsabilité à l'égard des indicateurs choisis consiste à exécuter une mission d'assurance limitée et à formuler des conclusions sur la base du travail effectué. Nous avons exécuté notre mission conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000, *Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information* (missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen d'informations financières historiques) (ISAE 3000), émise par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance. Cette norme requiert que nous nous conformions aux exigences éthiques applicables, y compris aux exigences d'indépendance.

Notre rôle ne consistait pas à mener une mission d'assurance visant des périodes antérieures à l'exercice terminé le 31 octobre 2012, et nous nous sommes abstenus de le faire.

Démarche de la mission d'assurance

Nous avons planifié et exécuté notre travail de manière à obtenir tous les éléments probants, tous les renseignements et toutes les explications que nous jugions nécessaires pour tirer nos conclusions énoncées ci-dessous. Une mission d'assurance limitée consiste à demander des renseignements, principalement à des personnes chargées de préparer les indicateurs choisis, et à appliquer à ces indicateurs des procédures analytiques et d'autres procédures de collecte d'éléments probants jugées pertinentes. Voici comment nous avons procédé :

- Nous avons demandé à la direction les renseignements nécessaires pour bien comprendre les processus de BMO visant à déterminer les enjeux importants pour ses parties prenantes;
- Nous nous sommes informés auprès des employés compétents des Services d'entreprise et des unités d'affaires afin de comprendre les processus de collecte de données et de production de l'information pour les indicateurs choisis;
- Le cas échéant, nous avons procédé à des tests de cheminement détaillés pour vérifier la conception des contrôles internes concernant la collecte de données et la production de l'information pour les indicateurs choisis;
- Nous avons effectué le rapprochement des informations présentées pour les indicateurs choisis et des informations correspondantes contenues dans les sources pertinentes;

- Nous avons demandé des renseignements à la direction au sujet des principales hypothèses et, le cas échéant, nous avons procédé à un contrôle arithmétique;
- Nous avons passé en revue les indicateurs choisis présentés dans le Rapport dans le but de déterminer leur conformité avec notre connaissance générale et notre expérience de la performance de BMO en matière de développement durable.

Comme l'étendue des procédures de collecte des éléments probants utilisées dans une mission d'assurance limitée est moindre que pour une mission d'assurance raisonnable, le niveau d'assurance obtenu est aussi moindre.

Notre rapport de mission d'assurance s'adresse uniquement à BMO, conformément aux conditions de notre mission. Notre travail avait pour seul but de faire rapport à BMO sur les questions faisant l'objet de notre mission dans ce rapport d'assurance. Nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque autre que BMO pour notre travail, le présent rapport de mission d'assurance ou pour les conclusions que nous avons formulées.

Indépendance et compétence

Nous avons exécuté notre mission en respectant l'exigence d'indépendance et les autres exigences éthiques du Code de déontologie de l'IFAC pour les professionnels comptables.

La mission a été réalisée par une équipe multidisciplinaire composée de professionnels ayant les compétences et l'expérience pertinentes tant en validation que pour l'objet considéré, notamment dans ses dimensions environnementale, sociale, financière et de gouvernance.

Nos conclusions

Selon les procédures utilisées et décrites ci-dessus, il n'est parvenu à notre connaissance aucun élément de nature à nous amener à considérer, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2012, que les indicateurs choisis, décrits ci-dessus et présentés dans le Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012, n'ont pas été élaborés, à tous les égards importants, conformément aux lignes directrices internes de BMO Groupe financier en matière de production de l'information et aux définitions connexes applicables à son rapport sur le développement durable, à la date de notre rapport.

Vérification du niveau du rapport GRI

Selon notre examen des renseignements présentés dans le rapport, nous confirmons que BMO Groupe financier a produit un rapport GRI de niveau B+, tel qu'il est indiqué dans le Rapport ESG et Déclaration annuelle 2012.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 14 mars 2013
Toronto, Canada



Besoin d'aide?

Envoyez un courriel à sustainability@bmo.com